



RAPPORT SEMESTRIEL

2015

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Jean-Baptiste Chasseloup
de Chatillon**

Président

Rémy Bayle

Administrateur

Carlos Tavares

Administrateur

Michel Philippin

Administrateur

Président du comité d'audit et des
risques

Président du comité des
nominations et des rémunérations

François Pierson

Administrateur

Membre du comité d'audit et des
risques

Membre du comité des nominations
et des rémunérations

PEUGEOT S.A.

Administrateur

Représentant permanent :

Olivier Bourges

Membre du comité d'audit et des
risques

Membre du comité des nominations
et des rémunérations

AUTOMOBILES PEUGEOT

Administrateur

Représentant permanent :

Maxime Picat

DIRECTION GENERALE

Rémy Bayle

Directeur Général

Alain Martinez

Directeur Général Délégué

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES TITULAIRES**

**Ernst & Young audit
Mazars**

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUPPLEANTS**

**PICARLE et associés
Guillaume Potel**

Situation au 27 juillet 2015

BANQUE PSA FINANCE

Société anonyme au capital de 177 408 000 euros

Siège social - 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris

R.C.S. Paris 325 952 224 - Siret 325 952 224 00013

Code APE 6419Z

Code interbancaire 13168N

www.banquepsafinance.com

Tél. : + 33 (1) 46 39 66 33

Immatriculée auprès du registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) sous le n° 07 008 501,
consultable au www.orias.fr.

1**RAPPORT DE GESTION****1**

1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.3	Analyse des résultats opérationnels	8
1.4	Situation Financière	16
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	22
1.6	Contrôle interne	23

2**COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2015****25**

2.1	Bilan consolidé	26
2.2	Compte de résultat consolidé	27
2.3	Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	28
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires	28
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	29
2.6	Notes aux états financiers consolidés	30
2.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	82

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2015

84

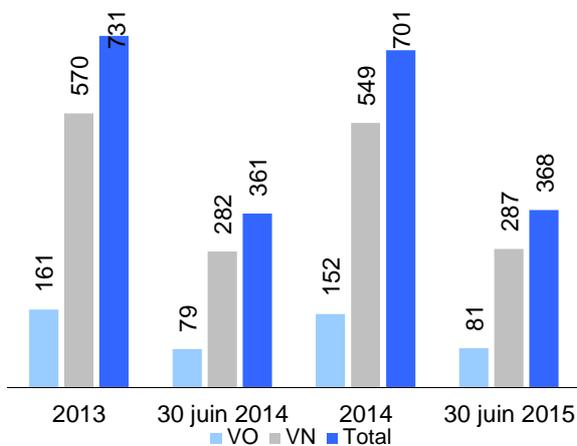
1

RAPPORT DE GESTION

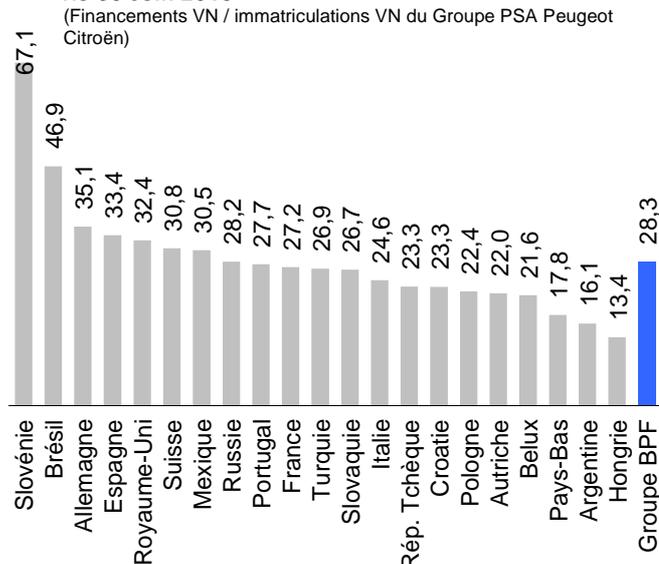
1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.2.1	Définitions des concepts du rapport de gestion	3
1.2.2	Résumé des informations financières	3
1.2.3	Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance	5
1.3	Analyse des résultats opérationnels	8
1.3.1	Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS	8
1.3.2	Activité de Banque PSA Finance	9
1.3.3	Résultats des opérations	14
1.4	Situation Financière	16
1.4.1	Actifs	16
1.4.2	Dépréciations sur créances douteuses	17
1.4.3	Politique de refinancement	17
1.4.4	Sécurité de la liquidité	19
1.4.5	Notations de crédits	19
1.4.6	Fonds propres et exigences de fonds propres	20
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	22
1.6	Contrôle interne	23
1.6.1	Le dispositif de contrôle permanent	23
1.6.2	Le dispositif de contrôle périodique	23
1.6.3	La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif	23

1.1 Chiffres clés

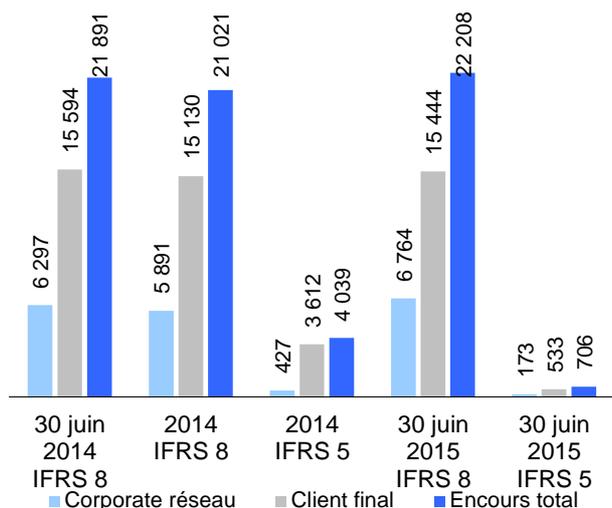
EVOLUTION DES VEHICULES FINANCES A LA CLIENTELE FINALE (en milliers de véhicules)



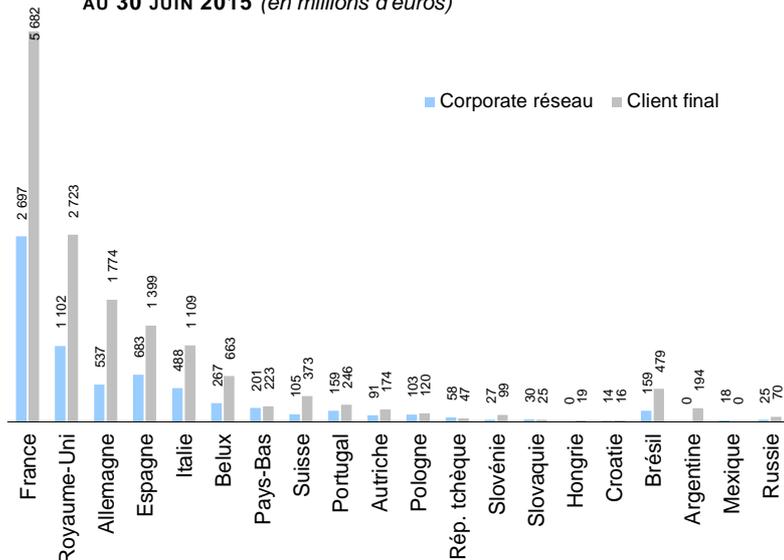
TAUX DE PENETRATION PAR PAYS (%) AU 30 JUIN 2015
(Financements VN / immatriculations VN du Groupe PSA Peugeot Citroën)



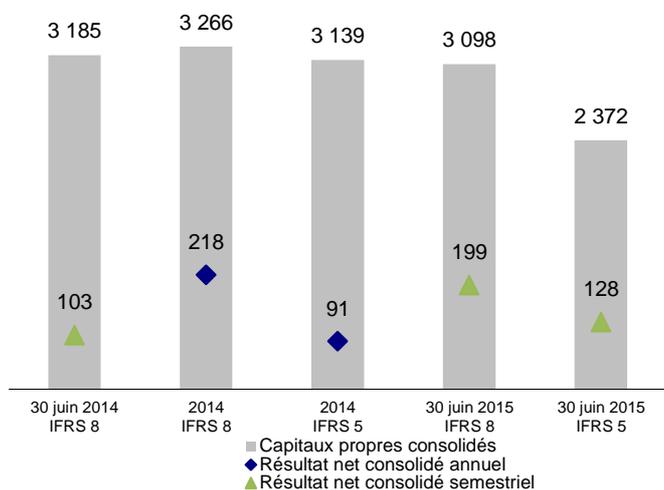
EVOLUTION DES ENCOURS CLIENTELE FINALE ET RESEAU AU 30 JUIN 2015 (en millions d'euros)



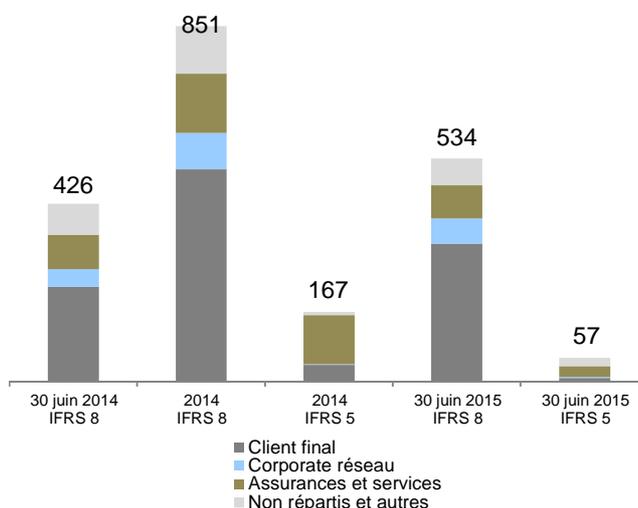
ENCOURS PAR PAYS IFRS 8 AU 30 JUIN 2015 (en millions d'euros)



CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET AU 30 JUIN 2015 (en millions d'euros)



EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (en millions d'euros)



1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution

1.2.1 Définitions des concepts du rapport de gestion

Le rapport de gestion 2015 s'articule autour de deux modes de communication:

Le premier présente les résultats financiers au format IFRS 5, correspondant au mode de communication des comptes consolidés du fait de la cession hautement probable des activités dans le périmètre de la coopération Banque PSA Finance (nommée ci-après « BPF ») et Santander Consumer Finance (nommé ci-après « SCF »). La norme IFRS 5 entraîne le déclassement, dans des rubriques spécifiques au bilan et au compte de résultat, de la part afférente aux entités concernées par la coopération (y compris les portefeuilles retail des entités espagnoles et italiennes qui sont désormais intégrés dans le périmètre de l'accord BPF / SCF) mais également l'intégralité des activités du Brésil. De plus, certaines dettes qui assurent le refinancement des actifs destinés à être cédés sont également déclassées.

La note 2 des comptes consolidés donne plus de précisions sur les traitements comptables visant à respecter la norme IFRS 5.

Le deuxième présente les résultats financiers au format IFRS 8, qui :

- ne tient pas compte des déclassements évoqués ci-dessus ;

- consolide les sociétés communes France, Royaume-Uni et Malte (non significatif à fin juin 2015) en intégration globale;
- neutralise certaines charges prises en compte au format IFRS 5, à savoir :
 - la dépréciation du Disposal group (10 millions d'euros net d'impôt à fin juin 2015 correspondant à l'extension de périmètre de la coopération du portefeuille retail de l'Espagne et de l'Italie, et du Brésil);
 - les charges liées à la résiliation par anticipation de certaines dettes (10 millions d'euros net d'impôt à fin juin 2015).

La note 27 des comptes consolidés donne plus de précisions sur le passage entre le format IFRS 8 et le format IFRS 5.

Un niveau de détail complémentaire a également été apporté sur les données d'activité : celle-ci sont toujours présentées en global, mais une précision est apportée pour les données d'activités des entités du périmètre de la coopération BPF / SCF.

Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport semestriel excluent les activités de la Chine, l'entité n'étant pas consolidée par intégration globale mais intégrée selon la méthode de mise en équivalence en IFRS 5 et en IFRS 8.

1.2.2 Résumé des Informations Financières

Le résumé historique des informations financières consolidées qui suit provient des comptes consolidés de BPF inclus dans ce présent rapport semestriel, qui a été préparé dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting*

Standards) adoptés par les pays de l'Union Européenne. Les comptes consolidés ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes, Ernst & Young audit et Mazars en 2014 et 2013.

FINANCEMENTS CONSENTIS AU COURS DE LA PERIODE

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %	dont périmètre coopération ¹		
				30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Financements à la clientèle finale						
Nombre de véhicules financés	368 126	360 781	+ 2,0	340 479	334 660	+ 1,7
Montant des financements consentis (<i>en millions d'euros, hors agios</i>)	4 148	3 867	+ 7,3	4 006	3 710	+ 8,0
Financements des stocks des réseaux automobiles						
Nombre de véhicules financés	853 973	881 877	- 3,2	828 826	836 755	- 0,9
Montant des financements de véhicules (<i>en millions d'euros</i>)	16 992	16 650	+ 2,1	16 519	15 843	+ 4,3
Montant des financements de pièces de rechange et autres (<i>en millions d'euros</i>)	1 652	1 645	+ 0,4	1 585	1 558	+ 1,7
Activité d'assurance et services						
Nombre de contrats assurances et services mis en place	745 324	729 807	+ 2,1	693 084	672 888	+ 3,0

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF (y compris l'extension du périmètre sur le portefeuille Retail de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que le partenariat à venir sur le Brésil.

BILAN CONSOLIDE*(en millions d'euros)*

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	404	455	- 11,2	422	455	- 7,3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	191	1 070	- 82,1	1 719	2 297	- 25,2
Prêts et créances sur la clientèle	706	4 039	- 82,5	22 208	21 021	+ 5,6
Actifs d'impôts différés	31	83	- 62,7	91	92	- 1,1
Autres actifs	11 386	19 384	- 41,3	1 102	1 281	- 14,0
Total de l'actif	12 718	25 031	- 49,2	25 542	25 146	+ 1,6
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	1 341	6 353	- 78,9	8 618	6 633	+ 29,9
Dettes représentées par un titre	2 261	6 135	- 63,1	7 854	10 964	- 28,4
Autres passifs	6 744	9 404	- 28,3	5 972	4 283	+ 39,4
Capitaux propres	2 372	3 139	- 24,4	3 098	3 266	- 5,1
Total du passif	12 718	25 031	- 49,2	25 542	25 146	+ 1,6

¹ Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE*(en millions d'euros)*

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	30 juin 2014 Proforma	Variation en %	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Produit net bancaire	57	105	- 45,7	534	426	+ 25,4
Charges générales d'exploitation et assimilées ²	-37	-27	+ 37,0	-213	-201	+ 6,0
Coût du risque	-1	-6	- 83,3	-27	-53	- 49,1
Résultat d'exploitation	19	72	- 73,6	294	172	+ 70,9
Résultat des entités mises en équivalence ³	59	5	+ 1 080,0	7	5	+ 40,0
Autre résultat hors exploitation ⁴	-120	-232	- 48,3	-15	-2	+ 650,0
Résultat avant impôts	-42	-155	- 72,9	286	175	+ 63,4
Impôts sur les bénéfices	29	41	- 29,3	-87	-72	+ 23,6
Résultat net des activités poursuivies	-13	-114	- 88,6	199	103	+ 93,2
Résultat net des activités destinées à être cédées	141	217	- 35,0	0	0	
Résultat net	128	103	+ 24,3	199	103	+ 93,2

¹ - Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.

² - Y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés.

³ - Sociétés communes France, Royaume-Uni, et Chine en IFRS 5 au 30 juin 2015. Société commune Chine uniquement en IFRS 8.

⁴ - Y compris les charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat en IFRS 5.

ENCOURS DE FINANCEMENT**PAR SEGMENT DE CLIENTELE***(en millions d'euros)*

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Corporate réseau	173	427	- 59,5	6 764	5 891	+ 14,8
Client final	533	3 612	- 85,2	15 444	15 130	+ 2,1
dont Retail	498	3 497	- 85,8	13 894	13 636	+ 1,9
dont Corporate hors réseau et assimilés	35	115	- 69,6	1 550	1 494	+ 3,7
Total des prêts et créances sur la clientèle	706	4 039	- 82,5	22 208	21 021	+ 5,6

¹ Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.**PAR REGION***(en millions d'euros)*

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
France	(2)	70	- 102,9	8 379	8 072	+ 3,8
Europe de l'Ouest (hors France)	66	2 540	- 97,4	12 326	11 318	+ 8,9
Europe Centrale et Orientale	335	319	+ 5,0	558	521	+ 7,1
Amérique Latine	212	998	- 78,8	850	998	- 14,8
Reste du Monde	95	112	- 15,2	95	112	- 15,2
Total	706	4 039	- 82,5	22 208	21 021	+ 5,6

PRODUIT NET BANCAIRE PAR PORTEFEUILLE*(en millions d'euros)*

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	30 juin 2014 Proforma	Variation en %	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Client final	9	18	- 50,0	330	227	+ 45,4
dont Retail	9	18	- 50,0	304	217	+ 40,1
dont Corporate hors réseau et assimilés	0	0		26	10	+ 160,0
Corporate réseau	2	3	- 33,3	61	42	+ 45,2
Assurances et services (y compris coût net de refinancement)	26	67	- 61,2	79	83	- 4,8
Non répartis et autres ²	20	17	+ 17,6	64	74	- 13,5
Total	57	105	- 45,7	534	426	+ 25,4

¹ - Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.² - Représente principalement l'ajustement du coût de refinancement, reflétant le fait que les charges d'intérêt sont distribuées par segment de clientèle selon les niveaux moyens de refinancement, et avec l'hypothèse que les prêts sont refinancés à 100% par endettement.

1.2.3 Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance

1.2.3.1 Introduction

Contrôlée directement à 100% par des sociétés du Groupe PSA Peugeot Citroën, BPF assure dans les 23 pays (Chine incluse) où elle est implantée le financement des ventes des véhicules par les réseaux des Marques Peugeot, Citroën et DS.

Elle assure également aux réseaux des trois Marques le financement de leurs stocks de véhicules (neufs et occasions) et de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que celui du besoin en fonds de roulement et propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète de financements, d'assurance et de services.

Son statut de financière du Groupe PSA Peugeot Citroën permet à BPF de proposer à ses

clients particuliers et entreprises une large offre de solutions de mobilité associant financement, assurances et services au sein de produits packagés.

L'activité d'épargne grand public en ligne, a été lancée en France en 2013 puis en Belgique en septembre 2014 et en Allemagne en octobre 2014.

Enfin, BPF et SCF ont annoncé le 10 juillet 2014 la signature de l'accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre BPF et SCF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, prendra la forme de 10 sociétés communes en Allemagne, Autriche, Belgique,

Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse et d'un partenariat commercial au Portugal. Cette opération renforcera la compétitivité des marques du Groupe PSA Peugeot Citroën leur permettant une meilleure pénétration du marché de financement automobile. Elle dynamisera et pérennisera les activités de BPF grâce à des offres compétitives réservées aux marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre de l'opération couvrira environ 90 % des activités actuelles de BPF.

Le 2 février 2015, BPF et SCF ont annoncé que les deux premières sociétés communes ont obtenu l'accord des autorités de régulation de réaliser des opérations bancaires en France et au Royaume-Uni. Ces sociétés assurent désormais le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces deux pays. Ces deux premières sociétés représentent 58 % de l'encours concerné par l'accord-cadre.

En mai 2015, deux nouvelles sociétés d'assurance détenues à parité entre BPF et SCF ont démarré leur activité pour la distribution de produits en France et au Royaume-Uni. Elles assureront également la distribution des produits d'assurance des autres pays du partenariat, au fur et à mesure de leur démarrage.

1.2.3.2 Organisation cible de la coopération avec SCF

La coopération sera établie dans chaque pays par la mise en œuvre des opérations juridiques décrites ci-après :

i. Investissement de SCF via des structures nouvellement créées

En Allemagne, une nouvelle filiale allemande sera créée, détenue à 50 % par BPF et à 50% par SCF, et qui recevra par apport les activités de la succursale allemande existante.

En Autriche, une nouvelle succursale sera créée, détenue à 50 % par BPF et à 50% par SCF, et qui recevra par apport les activités de la succursale autrichienne existante. Cette nouvelle succursale sera un établissement de la filiale allemande nouvellement créée.

En Italie, une nouvelle filiale italienne sera créée, détenue à 50 % par BPF et à 50% par SCF, et qui recevra par apport les activités de la succursale italienne existante de BPF. Un accord de principe, non encore formellement ratifié, a été trouvé entre BPF et

ii. Investissement de SCF via des entités existantes

En France, SCF a investi début février 2015 à hauteur de 50% dans le capital de SOFIB, qui détient désormais 100% de Crédipar et 100% de SOFIRA. CLV continuera d'être détenue à 100% par Crédipar. A noter qu'en mai 2015, SOFIRA a été absorbée par Crédipar dans le cadre d'une fusion.

En Belgique, SCF investira à hauteur de 50% dans le capital de la filiale belge existante de BPF à qui les activités de dépôt réalisées par la succursale belge existante de BPF auront préalablement été transférées.

Au Royaume-Uni, SCF a investi début février 2015 dans le capital de la filiale anglaise existante de

Les démarrages des activités des 9 autres pays devraient être finalisés courant 2015 et 2016.

2015 est l'année de l'extension du partenariat avec SCF :

- d'une part, pour l'Espagne et l'Italie, le partenariat a été élargi à l'activité Retail, qui n'était pas incluse dans l'accord initial;
- d'autre part, BPF a annoncé le 24 juillet 2015 la signature d'un accord-cadre avec Banco Santander Brazil, visant à développer un partenariat entre les deux groupes au Brésil. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et des autorités de régulation du Brésil.

Les nouvelles sociétés détenues à parité et consolidées par mise en équivalence par BPF permettront à BPF de renforcer sa rentabilité dans ces pays et également de réaliser une remontée de trésorerie de l'ordre de 1,5 milliard d'euros à la division automobile du Groupe PSA Peugeot Citroën d'ici 2018.

Le démarrage de ces sociétés communes renforcera le financement des activités de BPF et lui permettra ainsi de retrouver toute sa capacité d'accès aux marchés.

SCF pour que le scénario de base implique la reprise des portefeuilles retail par la nouvelle entité, ce qui n'était pas le cas au 31 décembre 2014

En Espagne, une nouvelle filiale espagnole sera créée, détenue à 50 % par BPF et à 50% par SCF et recevra par apport les activités de la succursale espagnole existante de BPF. Un accord de principe, non encore formellement ratifié, a été trouvé entre BPF et SCF pour que le scénario de base implique la reprise des portefeuilles retail par la nouvelle entité, ce qui n'était pas le cas au 31 décembre 2014

A Malte, deux filiales maltaises ont été créées, détenues à 50% par BPF et à 50% par SCF, en tant que compagnies d'assurance.

BPF à qui les activités de la succursale anglaise existante de BPF avaient préalablement été transférées.

En Suisse, le capital de la filiale existante de BPF sera cédé à la filiale espagnole nouvellement créée détenue à 50% par BPF et 50% par SCF.

Aux Pays-Bas, le capital de la filiale néerlandaise de BPF sera cédé à la filiale belge détenue à 50% par BPF et à 50% par SCF.

iii. Investissement de SCF en Pologne

En Pologne, SCF investira à hauteur de 50% dans le capital dans le capital d'une filiale polonaise nouvellement créée, à qui les activités de la succursale

iv. Conclusion d'un contrat de coopération commerciale avec BPF au Portugal

Au Portugal, la succursale portugaise existante de BPF et la filiale portugaise de BPF seront cédées à des filiales de SCF. Un contrat de coopération

polonaise et la société de leasing existante de BPF auront préalablement été transférées.

commerciale sera également conclu entre BPF et les filiales de SCF.

1.2.3.3 Offre de Produits et Services

L'offre de solutions de financement, d'assurances et de services de BPF comprend :

- **Le financement au client final (75% des encours à la clientèle au format IFRS5 et 70% des encours à la clientèle au format IFRS8 au 30 juin 2015).** L'offre aux particuliers, petites et moyennes entreprises et clients corporate hors réseau et assimilés se compose d'un ensemble de solutions incluant des ventes à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi qu'une variété de solutions de location avec ou sans option d'achat et des produits packagés associant le financement, les services et les assurances.
- **Le financement aux corporate réseau (25% des encours à la clientèle au format IFRS5 et 30% des encours à la clientèle au format IFRS8 au 30 juin 2015).** Les concessionnaires des réseaux Peugeot, Citroën et DS ont à leur disposition des solutions de financement de leur stock de Véhicules Neufs, de Véhicules d'Occasion et de pièces détachées, ainsi que d'autres types de financement tels que leur besoin en fonds de roulement.
- **Les assurances et les services.** Destinés à la clientèle finale et aux réseaux commerciaux des trois marques, une gamme étendue de produits d'assurances et services sont proposés tels que les

assurances liées au financement comme l'assurance décès, chômage, invalidité, les assurances complémentaires permettant de mieux protéger le véhicule, les assurances liées au véhicule comme l'assurance automobile et des services liés aux véhicules et à la mobilité comme par exemple l'extension de garantie, le contrat de maintenance ou des prestations d'assistance.

- **Epargne grand public.** L'activité d'épargne grand public est présente en France, en Allemagne et en Belgique, et est constituée de livrets d'épargne et de Comptes à Terme Fixes (seulement en France et Allemagne). La proportion des encours, tous pays confondus, est respectivement d'environ 90% pour les livrets d'épargne et 10% pour les Comptes à Terme, avec un avantage certain pour le Compte à Terme en matière de fidélisation du client. Les résultats croissants de cette activité dans les 3 pays confirment la pertinence du dispositif mis en place autour de l'économie réelle. Le succès commercial rencontré prouve également la confiance des épargnants dans les perspectives de développement du Groupe PSA Peugeot Citroën et de BPF. Cette activité est totalement intégrée dans le périmètre du partenariat avec SCF.

1.2.3.4 Couverture géographique

Les activités de financement à la clientèle finale sont réalisées dans 23 pays (Chine incluse) ce qui représente une couverture d'environ 87% des ventes de véhicules assemblés par Peugeot, Citroën et DS au

30 juin 2015. Les marchés les plus importants sont la France, la Chine et les autres pays de l'Europe de l'Ouest (principalement le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), l'Argentine et le Brésil.

1.3 Analyse des résultats opérationnels

1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS

Au premier semestre, les ventes mondiales de véhicules Peugeot, Citroën et DS s'élevèrent à 1 547 000 unités, en hausse de 0,4%. Les ventes progressent en Europe, en Chine, dans la région Moyen-Orient-Afrique qui devient le troisième pilier du développement du Groupe, et en Inde Pacifique.

Le positionnement des marques s'affirme par :

- Le succès mondial de la PEUGEOT 308, n°1 des ventes de la Marque ;
- Le pari réussi pour la CITROËN C4 Cactus avec 90 000 ventes depuis son lancement il y a un an et 35 distinctions reçues à travers le monde ;
- La poursuite du développement de la Marque premium DS avec le lancement de la nouvelle DS 5.

Le leadership européen du Groupe se renforce dans la réduction des émissions avec une moyenne de 106,9 g de CO₂/km sur les 5 premiers mois de l'année, grâce notamment au succès commercial et à la performance de sa gamme essence 3 cylindres.

En Europe, les ventes du Groupe s'établissent à 984 000 véhicules, en hausse de 2,9 % par rapport au premier semestre 2014.

Les ventes de PEUGEOT progressent de 6,7% notamment grâce à l'excellente performance de la PEUGEOT 308, numéro 3 des ventes du segment C (berlines et breaks) en Europe et leader du segment en France. Sur le segment B-SUV, la PEUGEOT 2008 maintient son deuxième rang en Europe avec 57% des ventes réalisées sur les deux plus hauts niveaux de finition.

Les immatriculations de CITROËN progressent de 2,8 %. La Marque tire profit de son repositionnement initié il y a un an, de sa politique commerciale vertueuse et du succès de ses dernières nouveautés VP. La CITROËN C4 Cactus, saluée par la critique internationale avec notamment le trophée « World Car Design of the Year » remis en avril dernier à New York, enregistre plus de 43 000 ventes sur le semestre. La nouvelle C1 enregistre quant à elle 32 000 ventes sur le semestre, soit une progression de 54 % par rapport à sa devancière.

DS enregistre 40 700 ventes avec une progression de 14,8% entre le premier et le deuxième trimestre 2015, marqué par le lancement de la nouvelle DS 5. La Marque poursuit sa stratégie de positionnement premium sur le long terme et fête les 60 ans de la DS d'origine en lançant l'édition limitée '1955' sur l'ensemble des modèles de la gamme.

Ce premier semestre 2015 est par ailleurs marqué par l'ouverture de nouveaux DS STORE dont les derniers en date sont Paris, Genève, Luxembourg et Milan. Aujourd'hui le réseau DS compte 9 DS STORE et 65 SALON DS.

En Chine et Asie du Sud-Est, les ventes de PSA Peugeot Citroën s'établissent à 368 000 véhicules, en

progression de 2,2 % par rapport au premier semestre 2014.

Avec 11,1% de croissance en Chine, PEUGEOT s'affirme pour la deuxième année consécutive parmi les marques internationales qui progressent le plus sur le marché : les SUV 2008 et 3008 enregistrent une progression de 34%, la nouvelle berline 408 réalise un excellent démarrage (+68% vs. ancienne 408), épaulée par la 308 S lancée en avril.

En Chine, les ventes de CITROËN reculent de 6,7% par rapport au premier semestre 2014, impactées notamment par l'arrêt de versions à faible marge telle que l'ancienne C-Elysée, et par la contraction du segment des berlines tri-corps, sur lequel la Marque réalisait la totalité de ses ventes jusqu'au lancement réussi du SUV C3-XR en décembre 2014 (près de 30 000 ventes). La CITROËN C-Elysée demeure le best-seller de la Marque avec plus de 46 000 ventes sur le semestre.

DS enregistre, en Chine, une progression de 4% de ses ventes grâce notamment au succès de la DS 6. Dans le même temps, la Marque poursuit le développement de son réseau de distribution et couvre ainsi les 60 villes les plus importantes avec 84 DS STORE. Aujourd'hui, la Chine représente 20% des ventes mondiales de la Marque.

L'Afrique et le Moyen-Orient sont des marchés historiques pour le Groupe, qui consolide au premier semestre les positions fortes qu'il occupe sur plusieurs marchés, 1er en Tunisie, 2ème au Maroc et 3ème en Algérie.

PEUGEOT, avec 61 700 ventes au premier semestre, progresse de 11% par rapport à 2014. La Marque a tiré profit de la reprise du marché turc où elle gagne 0,6 point de part de marché. En Algérie, PEUGEOT améliore aussi sa part de marché en passant de 10,8% à 13%, et consolide sa position de numéro 3 dans le marché.

CITROËN, avec 38 300 ventes, progresse de 53% en gagnant des positions sur 2 marchés majeurs de la zone, la Turquie et l'Algérie (+1 point et +0,5 point respectivement), grâce notamment au succès de la CITROËN C-Elysée, best-seller de la Marque dans ces 2 pays.

En Amérique Latine et en Eurasie, les marchés sont en récession et PEUGEOT et CITROËN ont mis l'accent sur le pilotage des marges, en se concentrant sur les véhicules les plus rentables et ceux fabriqués localement. Au Mexique, les ventes de PEUGEOT progressent de 19,6% grâce au succès des PEUGEOT 301 et PARTNER et au lancement récent de la nouvelle 308.

En Inde et Pacifique, les ventes de PEUGEOT progressent fortement, notamment en Corée (+132%), tirées par la PEUGEOT 2008. CITROËN enregistre également une forte croissance, notamment au Japon, avec des livraisons en hausse de 67%, grâce au succès du Grand C4 Picasso.

IMMATRICULATION PSA PEUGEOT CITROËN (PERIMETRE BPF, HORS CHINE)

REGION	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION EN %
France	358 953	352 760	2%
Europe Occidentale (hors France)	512 377	482 683	6%
Europe Centrale et Orientale	36 587	42 546	-14%
Amérique Latine	70 870	111 688	-37%
Reste du Monde	37 123	40 781	-9%
Total	1 015 910	1 030 458	-1%

1.3.2 Activité commerciale de Banque PSA Finance**1.3.2.1 Activité de financement à la clientèle finale**

Dans un contexte économique qui reste tendu sur certains marchés, BPF a augmenté sa pénétration de 1 point par rapport au premier semestre 2014 grâce à une amélioration de sa compétitivité liée à de meilleures conditions de refinancement.

Concernant les volumes, BPF enregistre une hausse du nombre de contrats VN de 2% sur son marché éligible, lui-même en retrait de -1,4%. Les activités de locations (location avec option d'achat et location longue durée) connaissent une augmentation significative de 7%, démontrant la volonté de BPF de mettre l'accent sur des offres fidélisantes, ces deux techniques de location favorisant un renouvellement plus rapide et une meilleure profitabilité.

Au premier semestre 2015, les niveaux d'immatriculations ont connu des évolutions différentes en fonction des zones : le G5 (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne et Italie) progresse de +4,2% et le M5 (Belgique, Suisse, Autriche, Pays-Bas et Portugal) croît également de +4,9% alors que les PECO et

l'Amérique Latine connaissent une baisse significative avec respectivement -14% et -36,5%. Concernant la Russie, compte tenu d'une forte détérioration des conditions économiques, les ventes PSA ont baissé de -75,6% au premier semestre 2015. Enfin, le marché chinois connaît un léger retrait de -1,8%, il représente néanmoins 330 596 immatriculations.

Au global, malgré les fortes tensions sur certains marchés, BPF enregistre une augmentation des volumes de financements VN/VO de +2%. Le VO connaît une inversion de la tendance négative constatée précédemment, avec une progression des volumes sur le premier semestre 2015 (+2,3%) sous l'effet d'actions commerciales renforcées grâce aux meilleures conditions de refinancement.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale de BPF aux premiers semestres 2014 et 2015.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO EN CLIENT FINAL

(en nombre de contrats)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %	<i>dont périmètre coopération¹</i>		
	30 juin 2015	30 juin 2014		30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Vente à crédit	242 362	243 284	- 0,4	220 185	221 299	- 0,5
Activités de location et autres financements	125 764	117 497	+ 7,0	105 842	91 025	+ 16,3
Total	368 126	360 781	+ 2,0	326 027	312 324	+ 4,4

(en millions d'euros, hors agios)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Vente à crédit	2 329	2 212	+ 5,3	2 226	2 085	+ 6,8
Activités de location et autres financements	1 819	1 655	+ 9,9	1 780	1 625	+ 9,5
Total	4 148	3 867	+ 7,3	4 006	3 710	+ 8,0

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF (y compris l'extension du périmètre sur le portefeuille Retail de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que le partenariat à venir sur le Brésil.

Le tableau ci-dessous illustre le montant des nouveaux financements accordés au premier semestre

2014 et au premier semestre 2015 par segment de clientèle.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL FINANCEMENTS VN ET VO PAR PORTEFEUILLE CLIENTELE

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %	dont périmètre coopération ¹		
				30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Financement Retail	3 698	3 401	+ 8,7	3 559	3 246	+ 9,6
dont VN	3 045	2 809	+ 8,4	2 924	2 667	+ 9,6
dont VO et autres	653	592	+ 10,3	635	579	+ 9,7
Financement Corporate hors réseau et assimilés	450	466	- 3,4	447	464	- 3,7
Financement Client Final	4 148	3 867	+ 7,3	4 006	3 710	+ 8,0

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF (y compris l'extension du périmètre sur le portefeuille Retail de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que le partenariat à venir sur le Brésil.

La production en montant des nouveaux financements pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises augmente de +8,7% entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2015. Le montant des financements de véhicules neufs pour ce segment a également progressé de +8,4% au premier semestre 2015 et pour les véhicules d'occasion, la production est également en forte hausse avec +10,3%. Cette évolution est notamment liée à un capital financé moyen VN/VO en croissance

par rapport au premier semestre 2014 (VN : +7% et VO : +9%). Pour le segment Corporate hors réseau et assimilés, la production en montant VN et VO a baissé de -3,4%.

Le tableau suivant présente une répartition des prêts aux clients finaux au premier semestre 2014 et 2015 par région, en fonction du nombre de véhicules financés.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR REGION

(en nombre de contrats)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
France	137 090	131 123	+ 4,6
Europe de l'Ouest (hors France)	184 985	175 109	+ 5,6
Europe Centrale et Orientale	11 167	12 085	- 7,6
Amérique Latine	23 521	34 168	- 31,2
Reste du Monde	11 363	8 296	+ 37,0
Total	368 126	360 781	+ 2,0
Dont coopération	326 027	312 324	+ 4,4

A. Financement des véhicules neufs

Au premier semestre 2015, BPF a financé 287 423 véhicules neufs PSA via des offres de ventes à crédit ou de locations, ce qui représente une hausse de +2% par rapport au premier semestre 2014.

Le taux de pénétration global de la Banque s'est établi à 28,3% à fin juin 2015 grâce à la poursuite d'une bonne performance commerciale et d'une étroite collaboration avec les Marques du Groupe PSA Peugeot Citroën permettant ainsi le développement d'opérations conjointes.

Par rapport au premier semestre 2014, BPF enregistre une augmentation des performances sur les deux pays sur lesquels la coopération avec SCF a démarré: +0,6 pt sur la France et +3,8 pts sur la Grande-Bretagne.

Concernant les autres pays du G5, il faut souligner le maintien d'une pénétration élevée en Espagne avec 33,4% et une augmentation des résultats en Allemagne avec 35,1% soit +1,6 pt par rapport au premier semestre 2014. Au global, sur le G5 qui représente 76% des dossiers VN, la pénétration atteint 29,3% soit +0,8 pt par rapport au premier semestre 2014.

En Amérique Latine, malgré les fortes variations des conditions de refinancement, l'importante baisse du marché automobile en Argentine et au Brésil liée à une situation économique détériorée, la pénétration se maintient en Argentine à 16,1% et progresse de +7,3 pts au Brésil pour atteindre 46,9%.

B. Financement des véhicules d'occasion

Les volumes de contrats de financement VO augmentent de +2,3% par rapport aux données du 30 juin 2014 avec une hausse significative sur la France et l'Espagne. Cette tendance devrait se confirmer au second semestre avec le développement attendu de volumes VO en Grande-Bretagne grâce à de nouveaux accords conclus avec de grands groupes. Par ailleurs, avec la baisse des conditions de refinancement, des plans d'actions spécifiques ont été mis en place dans différents pays (France, Belgique, Suisse, Autriche, Argentine...).

Cette croissance des volumes est réalisée en maintenant une politique axée sur la maîtrise du risque avec une application toujours sélective des critères d'acceptation et de la rentabilité.

Concernant la progression des résultats VO, la tendance positive observée au deuxième semestre 2014 se confirme sous l'effet à la fois d'une meilleure compétitivité et du succès des nouvelles prestations (contrats d'entretien) proposées sur ce segment.

A noter de bonnes performances voire de fortes progressions sur des marchés comme la Slovénie, la Russie et surtout la Turquie où la production a été multipliée par 5.

L'activité de financement VO de BPF est désormais concentrée sur quatre pays : France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne, ce dernier marché représentant la plus forte progression de l'Europe Occidentale (+22,5%).

1.3.2.2 Activité de financement à la clientèle corporate réseau

Les encours de financement sur le coporate réseau sont en hausse de 14,8% en IFRS 8, pour atteindre 6 764 millions d'euros à fin juin 2015.

BPF a financé les concessionnaires pour un total de 853 973 véhicules à fin juin 2015, représentant un montant financé en hausse de 1,9% comparé à juin

2014, reflétant notamment une évolution favorable des mix et les effets de la politique de montée en gamme.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux financements accordés aux concessionnaires à fin juin 2014 et 2015.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS AU SEGMENT CORPORATE RESEAU

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %	<i>dont périmètre coopération¹</i>		
				30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
En nombre de véhicules	853 973	881 877	- 3,2	828 826	836 755	- 0,9
En montant (en millions d'euros)	18 644	18 295	+ 1,9	18 104	17 401	+ 4,0
dont véhicules	16 992	16 650	+ 2,1	16 519	15 843	+ 4,3
dont pièces de rechange et autres	1 652	1 645	+ 0,4	1 585	1 558	+ 1,7

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF (y compris l'extension du périmètre sur le portefeuille Retail de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que le partenariat à venir sur le Brésil.

ENCOURS DE FINANCEMENT SUR LE SEGMENT CORPORATE RESEAU

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Véhicules	156	310	- 49,7	5 108	4 290	+ 19,1
Pièces de rechange et autres	17	117	- 85,5	1 656	1 601	+ 3,4
Total	173	427	- 59,5	6 764	5 891	+ 14,8

La répartition géographique des volumes de véhicules financés pour les concessionnaires met en évidence le net rebond de la France et de l'Europe de l'Ouest sur le premier semestre 2015.

1.3.2.3 Activités de financement en Chine

Alors que le marché chinois semble connaître un ralentissement en ce milieu d'année 2015, après des années de forte croissance, BPF a poursuivi au premier semestre, via sa joint-venture DPCAFC, sa forte croissance, avec un encours total qui atteint 1 948 millions d'euros à fin juin 2015 contre 1 534 millions d'euros à fin décembre 2014 soit une progression de 27% en six mois.

Cette tendance n'apparaît pas dans le portefeuille consolidé de prêts et créances à la clientèle de la Banque puisque la filiale chinoise est mise en équivalence.

La pénétration des crédits détail VN qui avait atteint 16,2% sur l'année 2014, progresse au premier semestre 2015 et s'établit à 18,5% témoignant du

recours croissant de la clientèle chinoise au crédit automobile et de l'attractivité des campagnes de financement organisées avec DPCA. La pénétration des crédits concessionnaires est également en progression,

Afin de renforcer les synergies entre le constructeur automobile DPCA et sa captive de financement automobile, BPF et DPCA ont finalisé en

mars 2015 un transfert de parts aux termes duquel DPCA détient désormais 50% des parts de DPCAFC, BPF 25% et le Groupe DongFeng 25%. Le management de la JV reste conjoint entre les 3 partenaires.

Le tableau ci-dessous présente les grands agrégats de la production de la filiale chinoise.

FINANCEMENTS EN CHINE

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Financements à client final (y compris locations)			
Nombre de véhicules financés (VN et VO)	61 582	49 916	+ 23,4
Montant des financements consentis (en millions d'euros, hors agios)	535	374	+ 43,0
Financements Corporate réseau			
Nombre de véhicules financés	199 516	181 045	+ 10,2
Montant des financements consentis (en millions d'euros, y compris les pièces de rechange)	3 261	2 407	+ 35,5
Encours (en millions d'euros)			
Financements à client final	1 139	913	+ 24,8
Financements Corporate réseau	809	621	+ 30,3
Total des encours	1 948	1 534	+ 27,0

Dans le cadre du développement de l'activité de PSA et de BPF en Chine, BPF poursuit son assistance à CAPSA (Joint-Venture à 50/50 entre Chang'An et PSA) en vue d'aider au développement et financement du réseau de concessionnaires ainsi que de proposer des crédits et services aux clients de CAPSA grâce au concours de banques.

Un accord de partenariat entre Banque PSA Finance, CAPSA, le groupe Alibaba et la société de leasing GCFL a été signé le 6 juin 2015 en vue de permettre à DS de devenir la première marque automobile premium à proposer en Chine des offres de financement digitales.

1.3.2.4 Activités d'Assurance et de Services

La marge des prestations d'assurance et de services (hors coût net de refinancement) s'établit à fin juin 2015 à 26 millions d'euros format IFRS 5 et 79 millions d'euros au format IFRS 8, à comparer aux 83 millions d'euros au format IFRS 8 au 30 juin 2014. Cette marge se compose des commissions de vente et de renouvellement de produit d'assurance ainsi que des résultats techniques de PSA Insurance.

- La marge sur prestations de services d'assurance (produits dits « Make ») a contribué au résultat pour 54 millions d'euros au format IFRS 8 au premier semestre 2015, contre 59 millions d'euros au premier semestre 2014. Le résultat à fin juin 2015 a été affecté à hauteur de 3 millions par la provision décidée à la fin de l'année 2014 sur le risque afférent à un litige de place concernant le taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TCA) applicable aux polices couvrant les pertes financières sur les contrats de location et de vente à crédit.

- Les primes acquises hors ajustement (TCA) se sont élevées à 77 millions d'euros, en hausse de 2 millions en comparaison à fin juin 2014, alors que la charge sinistrale et autres variations de passif liées aux activités d'assurance ont représenté une charge de 20 millions d'euros à fin juin 2015 contre 17 millions à fin juin 2014.

La marge sur les autres prestations d'assurance et de services (produits dits « Buy ») s'élève à 10 millions d'euros au format IFRS 5 et à 25 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2015, en progression de 1 million d'euros par rapport aux 24 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2014.

Retraité de l'ajustement TCA, la marge totale des prestations d'assurances et de services est quasiment stable (82 millions à fin juin 2015 par rapport à 83 millions à fin juin 2014).

PRODUIT NET BANCAIRE SUR PRESTATIONS DE SERVICES

(en millions d'euros)	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2015	30 juin 2014 Proforma	Variation en %	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Marge sur prestations de services d'assurance ¹	16	58	- 72,4	54	59	- 8,5
Marge sur autres prestations de services	10	9	+ 11,1	25	24	+ 4,2
Total²	26	67	- 61,2	79	83	- 4,8

¹ - Après élimination des transactions intra segments qui sont principalement les commissions payées par PSA Insurance à d'autres entités du groupe (voir note 17.3.1 des comptes consolidés pour la partie IFRS 5).

² - Hors coût de refinancement (voir note 27.2 des comptes consolidés pour la partie IFRS 8).

1.3.2.5 Activités d'épargne grand public

La volonté de BPF de faire partie des acteurs proposant une des offres les plus attractives du marché, via une adaptation des produits et des prix, a montré son efficacité dans les trois pays où l'activité d'épargne a été lancée.

La France, dont l'activité d'épargne a été transférée de BPF à la société commune française SOFIB en début d'année, s'est caractérisée par une très forte propension à fidéliser les clients, en particulier grâce au succès du compte à terme et au positionnement « Economie réelle ». En effet, et malgré un arrêt des campagnes promotionnelles de conquête depuis août 2014, les encours au 30 juin 2015 sont légèrement supérieurs à ceux du 31 décembre 2014 (1 075 millions d'euros, dont 184 millions d'euros de Comptes à Terme en 2014, contre 952 millions d'euros à fin 2014).

Après un démarrage en douceur, la Belgique a démontré son fort potentiel sur l'épargne en ligne, avec

une forte croissance de l'activité sur le premier semestre 2015. Les encours représentent 368 millions d'euros à fin juin 2015 contre 48 millions d'euros à fin 2014.

Quant à l'Allemagne, le démarrage très rapide constaté fin 2014 s'est confirmé sur le premier semestre 2015, les encours dépassant 1 444 millions d'euros à fin juin 2015 (contre 1 074 millions d'euros fin 2014). Le Compte à Terme représente 148 millions d'euros soit 10% de l'encours à fin juin 2015. Toutefois le marché allemand se caractérise par une forte volatilité des clients avec une élasticité « taux » plus importante que sur les autres marchés où BPF propose une offre d'épargne en ligne.

Les perspectives 2015 sont directement liées aux accords avec SCF, et reposent désormais sur un socle solide dans les trois pays, socle faisant appel à des techniques marketing innovatrices et à une organisation en place efficace et performante.

ACTIVITE D'EPARGNE

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Encours Final (en Millions €)	1 812	2 074	- 12,6	2 887	2 074	+ 39,2
dont France	-	952	- 100,0	1 075	952	+ 12,9
dont Allemagne	1 444	1 074	+ 34,5	1 444	1 074	+ 34,5
dont Belgique	368	48	+ 666,7	368	48	+ 666,7

				dont périmètre coopération ¹		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Nombre de contrats en vie	94 589	69 079	+ 36,9	94 589	69 079	+ 36,9
Encours moyen par contrat (en Milliers €)	30	30	+ 0,0	30	30	+ 0,0

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF (y compris l'extension du périmètre sur le portefeuille Retail de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que le partenariat à venir sur le Brésil.

1.3.3 Résultats des opérations

RESULTAT NET

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	30 juin 2014 Proforma	Variation en %	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation en %
Produit net bancaire	57	105	- 45,7	534	426	+ 25,4
Charges générales d'exploitation et assimilées ²	-37	-27	+ 37,0	-213	-201	+ 6,0
Coût du risque	-1	-6	- 83,3	-27	-53	- 49,1
Résultat d'exploitation	19	72	- 73,6	294	172	+ 70,9
Résultat des entités mises en équivalence ³	59	5	+ 1 080,0	7	5	+ 40,0
Autre résultat hors exploitation ⁴	-120	-232	- 48,3	-15	-2	+ 650,0
Résultat avant impôts	-42	-155	- 72,9	286	175	+ 63,4
Impôts sur les bénéfices	29	41	- 29,3	-87	-72	+ 23,6
Résultat net des activités poursuivies	-13	-114	- 88,6	199	103	+ 93,2
Résultat net des activités destinées à être cédées	141	217	- 35,0	0	0	
Résultat net	128	103	+ 24,3	199	103	+ 93,2

¹ - Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.

² - Y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés.

³ - Sociétés communes France, Royaume-Uni, et Chine en IFRS 5 au 30 juin 2015. Société commune Chine uniquement en IFRS 8.

⁴ - Y compris les charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat en IFRS 5.

1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire au format IFRS 5 s'élève à 57 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 105 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une baisse de 48 millions d'euros, expliquée par un traitement comptable différent sur les commissions d'assurance « Make » qui ne sont désormais plus éliminées. Le produit net

bancaire au format IFRS 8 augmente de 25,4% à 534 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 426 millions d'euros au 30 juin 2014. Cette hausse est essentiellement la résultante de meilleures conditions de refinancement sur les 2 sociétés communes France et Royaume-Uni.

1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées au format IFRS 5 ont atteint 37 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 27 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une augmentation de 10 millions d'euros, expliquée par les coûts du projet de partenariat supportés par BPF S.A. Elles ont atteint 213 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 201 millions au 30 juin 2014 au format IFRS 8. Cette hausse est la

résultante de différents effets défavorables, dont le renforcement des structures des sociétés communes France et Royaume-Uni (création des fonctions trésorerie notamment), l'augmentation des coûts liés au projet de coopération avec SCF (honoraires externes notamment) ainsi qu'une hausse des taxes liés à l'activité. Ces trois éléments ont été partiellement compensés par des gains sur les frais informatique.

1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque est ressorti au 30 juin 2015 à 1 million d'euros au format IFRS 5 et à 27 millions d'euros au format IFRS 8, soit 0,25% des encours nets moyens, contre 6 millions d'euros au format IFRS 5 et 53 millions d'euros au format IFRS 8 au 30 juin 2014, soit 0,50 % des encours nets moyens.

favorables de l'ensemble des mesures de risques prises à l'octroi depuis le début de la crise financière initiée en 2008 et maintenues depuis lors. Cette amélioration de la qualité des portefeuilles des filiales de BPF se traduit par des taux de défauts en net recul ainsi que des pertes réduites dans la plupart des pays BPF.

Le coût du risque sur l'activité retail (particuliers, petites et moyennes entreprises) de BPF s'est élevé à 24 millions d'euros au 30 juin 2015 au format IFRS 8 (0,34% des encours nets moyens retail). Ce chiffre en très net progrès par rapport à 2014 (47 millions d'euros au format IFRS 8 au premier semestre 2014, soit 0,67% des encours nets moyens retail) traduit la poursuite de l'amélioration du risque de la Banque entamée les années précédentes.

Cette amélioration concerne la quasi-totalité des filiales de BPF qui continuent à bénéficier des effets

1.3.3.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 19 millions d'euros au format IFRS 5 et à 294 millions d'euros au format IFRS 8, en augmentation de 70,9% par rapport aux 172 millions d'euros au format IFRS 8 du 30 juin

2014. Cette hausse est essentiellement la résultante de l'augmentation du Produit Net Bancaire et de la diminution du coût du risque.

1.3.3.5 Résultat Net Consolidé

Le résultat net consolidé ressort à 128 millions d'euros au format IFRS 5. Le résultat net consolidé ressort à 199 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2015, contre 103 millions d'euros à fin juin 2014. La hausse du résultat net IFRS 8 s'explique d'une part par l'évolution positive du résultat d'exploitation et par des dépréciations d'impôts différés enregistrées au premier semestre 2014 et non reconduites au premier semestre 2015.

2015, hors dotation pour dépréciation sur impôt différé actif, contre 28,8% à fin juin 2014.

En IFRS 5, la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence est passée de 5 millions d'euros au 30 juin 2014 à 59 millions d'euros au 30 juin 2015 du fait de la mise en équivalence des sociétés communes France et Royaume-Uni.

Le taux effectif d'impôt sur les sociétés baisse à 28,4% du résultat imposable au format IFRS 8 à fin juin

1.4 Situation Financière

1.4.1 Actifs

1.4.1.1 Généralités

Les actifs au 30 juin 2015 s'élèvent à un total de 12 718 millions d'euros au format IFRS 5. Les actifs au 30 juin 2014 s'élèvent à un total de 25 542 millions d'euros au format IFRS 8, en hausse de 1,6%, du fait

principalement de la hausse des prêts et créances sur clientèle (+ 1,2 milliard d'euros) compensé par la baisse des prêts et créances sur établissement de crédit (- 578 millions d'euros).

1.4.1.2 Encours de Crédit

Les encours de crédits (ventes à crédit et contrats de location) s'élèvent au 30 juin 2015 à 706 millions d'euros au format IFRS 5 et à 22 208 millions d'euros au format IFRS 8, en hausse de 5,6% par rapport à fin 2014. Les prêts à la clientèle finale ont

augmenté de 2,1% en IFRS 8 et les financements aux corporate réseau ont augmenté de 14,8%. Le tableau ci-dessous montre les encours de crédit par segment de clientèle en fin de période pour 2015 et 2014.

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation en %
Corporate réseau	173	427	- 59,5	6 764	5 891	+ 14,8
Client final	533	3 612	- 85,2	15 444	15 130	+ 2,1
dont Retail	498	3 497	- 85,8	13 894	13 636	+ 1,9
dont Corporate hors réseau et assimilés	35	115	- 69,6	1 550	1 494	+ 3,7
Total des prêts et créances sur la clientèle	706	4 039	- 82,5	22 208	21 021	+ 5,6

¹Les éléments de passage du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 27 des comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous montre la répartition géographique des encours de crédits :

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR REGION

	IFRS 5					
	30 juin 2015			31 décembre 2014		
(en millions d'euros)	Corporate réseau	Client final	Total	Corporate réseau	Client final	Total
France ¹		-2	-2		70	70
Europe de l'Ouest (hors France)	1	65	66	83	2 457	2 540
Europe Centrale et Orientale	129	206	335	119	200	319
Amérique Latine	18	194	212	190	808	998
Reste du Monde	25	70	95	35	77	112
Total	173	533	706	427	3 612	4 039

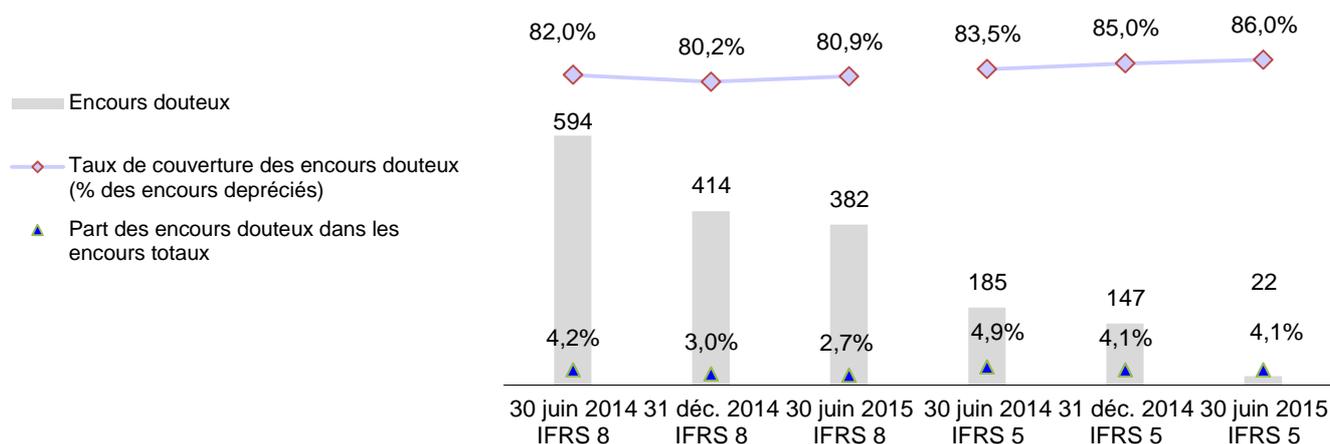
1 - Les encours négatifs en IFRS 5 sont liés à une écriture comptable de netting avec des comptes courants de l'entité PSA International.

IFRS 8

(en millions d'euros)	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Corporate réseau	Client final	Total	Corporate réseau	Client final	Total
France	2 697	5 682	8 379	2 437	5 635	8 072
Europe de l'Ouest (hors France)	3 633	8 693	12 326	3 041	8 277	11 318
Europe Centrale et Orientale	232	326	558	188	333	521
Amérique Latine	177	673	850	190	808	998
Reste du Monde	25	70	95	35	77	112
Total	6 764	15 444	22 208	5 891	15 130	21 021

1.4.2 Dépréciations sur créances douteuses

CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE RETAIL (EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGE)



L'amélioration du risque de la Banque se traduit par une décreue des encours douteux s'expliquant par une nouvelle réduction des entrées (réduction de 13% en rythme annuel) par rapport à 2014 alors que les passages en pertes sociales restent soutenus par les volumes entrés les années précédentes.

1.4.3 Politique de refinancement

BPF s'appuie tout d'abord sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité des actifs de la Banque.

La stratégie de financement de la Banque qui en résulte est une diversification de ses sources de liquidité au maximum, en synchronisant les maturités de ses emplois et ressources et en se couvrant contre les risques de change et de taux.

Sur le premier semestre 2015, BPF a fait appel à différentes sources de financement : dépôts bancaires (livret d'épargne grand public et compte à terme en France, Allemagne et Belgique), obligations, titrisations, ainsi que des lignes de back up syndiquées

et revolving bilatérales. Le statut d'établissement de crédit agréé a en outre permis à BPF d'avoir accès à des sources de liquidités alternatives comme par exemple auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Une composante de la politique de financement de la Banque est de profiter des opportunités de marché pour se financer le plus en avance possible afin d'optimiser sa structure de financement. Elle utilise cette capacité à emprunter sur les marchés bancaires et de capitaux en euro ou en devises pour financer son activité.

Par ailleurs, BPF dispose d'une sécurité financière solide qui s'appuie sur une réserve de

liquidité, des lignes bilatérales revolving non tirées, des lignes de back up syndiquées, une garantie de l'Etat français pour ses émissions obligataires et du collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (cf. Note 20.3 des comptes consolidés).

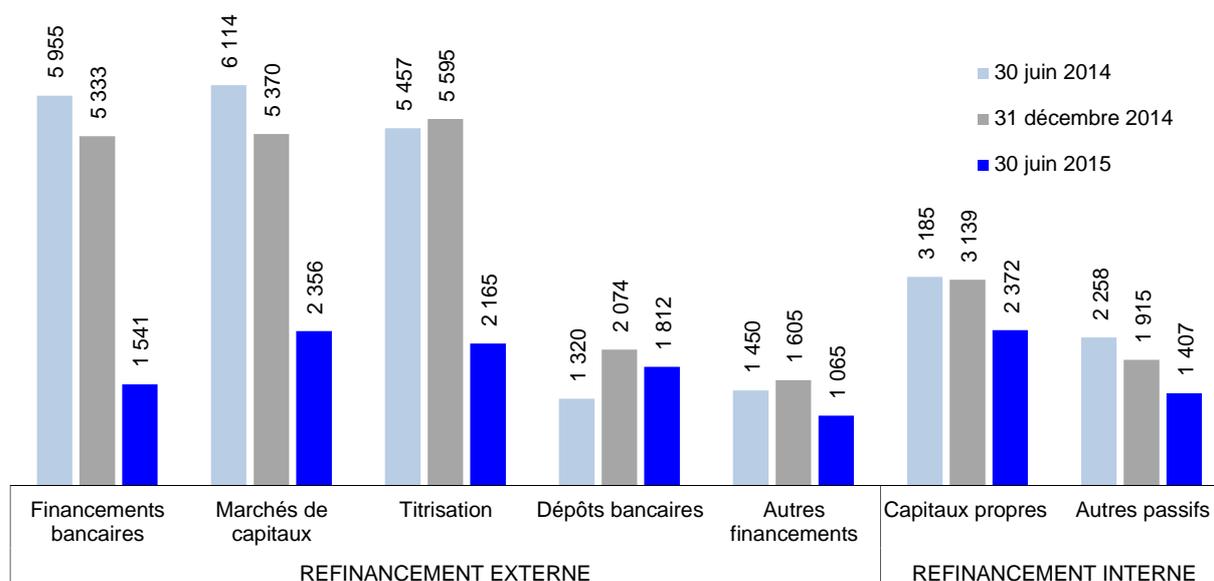
Au 30 juin 2015, 17% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 27% du marché des capitaux, 24% d'opérations de titrisations sur les marchés, 12% de financements « autres » (dont 4%

d'origine publique comme la BCE), et 20% de l'activité banque de dépôt. Au 31 décembre 2014, ces sources avaient contribué pour respectivement 27%, 27%, 28%, 8% (dont 7% d'origine publique) et 10% au financement de la Banque.

Le tableau et les graphiques ci-après montrent une ventilation des modes de financement par source, aux dates des 30 juin 2014, 31 décembre 2014, et 30 juin 2015.

SOURCES DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

(HORS LIGNES DE CREDIT BANCAIRES CONFIRMES NON TIREES)



Les premières sociétés communes entre BPF et SCF ont démarré leurs activités en février 2015 en France et au Royaume-Uni. Ces démarrages ont permis également à BPF d'annoncer qu'elle n'utilisera plus la garantie des premières sociétés communes entre BPF et SCF ont démarré leurs activités en février 2015 en France et au Royaume-Uni. Ces démarrages ont permis également à BPF d'annoncer qu'elle n'utilisera plus la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions obligataires. La garantie de l'Etat, votée le 29 décembre 2012 par le Parlement français, et validée par la Commission Européenne le 29 juillet 2013, a été accordée pour un encours en principal d'un montant maximal de 7 milliards d'euros. Elle bénéficie aux titres de créances émis par Banque PSA Finance entre le 1er janvier 2013 et, selon ce qui avait initialement été prévu, le 31 décembre 2016.

Cette garantie d'Etat a été utilisée à hauteur de 1 500 millions d'euros via deux émissions obligataires : 1 200 millions d'euros en avril 2013 et 300 millions d'euros en juillet 2014. Ces deux émissions obligataires ont fait l'objet d'un rachat de dette en mars 2015 dont les notionnels résiduels sont de respectivement 257 et 13 millions d'euros. Ces deux émissions continueront à bénéficier de la garantie de l'état français jusqu'à leur maturité.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux à court et moyen terme représentent 2 356 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 5 370 millions d'euros au 31 décembre 2014.

BPF a signé le 5 février 2015 un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 700 millions d'euros avec une maturité de cinq ans. Le même jour, BPF a remboursé et annulé le crédit syndiqué d'un montant de 4,1 milliards d'euros signé le 11 janvier 2013, le crédit revolving d'un montant de 1,2 milliard d'euros signé le 11 janvier 2013 ainsi que le crédit syndiqué d'un montant initial de 2 milliards d'euros signé le 13 décembre 2011. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du démarrage du partenariat entre BPF et SCF en France et au Royaume-Uni, entraînant une forte réduction des besoins de financement de BPF et des sécurités financières associées.

Les lignes bancaires tirées représentent au 30 juin 2015 1 541 millions d'euros contre 5 333 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, l'encours des titrisations placées dans le marché (y compris FIDC Brésil) est passé de 5 595 millions d'euros au 31 décembre 2014 à 2 165 millions d'euros au 30 juin 2015, sur le périmètre hors sociétés communes France et Royaume-Uni.

L'ensemble des transactions de titrisation est consolidé et reporté au bilan de la Banque. Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 3 262 millions d'euros au 30 juin 2015 et 8 890 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. Note 8.3 des comptes consolidés).

En février 2015, BPF a procédé au placement dans le marché secondaire de l'opération de titrisation VAC Espagne « Auto ABS 2012-3 FTA », initialement retenue par BPF, pour un montant de 668 millions d'euros de tranches seniors au taux fixe de 0,60% p.a.

De plus, les financements collatéralisés obtenus auprès de la BCE ont représenté au 30 juin 2015 un

1.4.4 Sécurité de la liquidité

BPF recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en terme de liquidité, qui demeure la priorité et une optimisation de ses coûts de financement.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus a représenté 55% des financements au 30 juin 2015 contre 75% au 31 décembre 2014 selon la méthode définie en 2013, assurant une couverture solide contre le risque de liquidité.

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final.

BPF cherche à maintenir en permanence un certain niveau de liquidité dans son bilan ainsi que des lignes bilatérales revolving et de back up syndiquées pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de financement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2015, la réserve de liquidité (liquidités placées disponibles) représentait 2 584 millions d'euros (cf. Note 20.3 des comptes consolidés).

BPF détient des facilités de crédit engagées inutilisées à hauteur de 2 077 millions d'euros au 30

1.4.5 Notations de crédits

La notation de BPF est liée à celle de Peugeot SA, à son niveau d'activité et à sa structure financière.

A noter que le partenariat avec Santander pourrait modifier la notation de BPF courant 2015 en fonction notamment des résultats des sociétés communes non consolidées par BPF, et de sa politique de capitalisation. Lors de l'annonce de la mise en place des JV France et Royaume-Uni, BPF a également annoncé qu'elle n'utilisera plus la garantie de l'Etat français pour ses émissions obligataires. Au premier semestre 2015 :

- Standard & Poor's a réévalué la notation long terme de Peugeot SA à BB- le 22 avril 2015 et

montant de 400 millions d'euros (cf. Note 13 des comptes consolidés). Cette source de financement était utilisée par BPF à hauteur de 1 300 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette baisse est essentiellement liée à mise en place des sociétés communes françaises et anglaises, ayant entraîné un besoin de refinancement moindre auprès de la BCE. Le montant total des actifs déposés en collatéral auprès de la BCE s'est établi à 594 millions d'euros au 30 juin 2015, dont 195 millions d'euros de créances clientèle contre 2 009 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 749 millions de créances clientèle (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

juin 2015 dont 700 millions d'euros de back up syndiqués (cf. Note 20.2 comptes consolidés).

Au 30 juin 2015, la ligne de sécurité syndiquée est à échéance février 2020. Elle a été conclue auprès d'un syndicat de banques, constitué d'établissements bancaires de tout premier plan. Cette ligne de backup syndiquée n'a pas été tirée au 30 juin 2015.

Les facilités bancaires ne portent pas de covenants ou restrictions excédant les pratiques de marchés, avec toutefois les trois éléments notables suivants pouvant entraîner l'annulation des facilités de crédit :

- la perte de la détention directe ou indirecte par PSA de la majorité des actions BPF ;
- la perte par BPF de son statut bancaire ;
- le non-respect d'un ratio de fonds propre Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.

Au 30 juin 2015, BPF détient sur ses clients des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 342 millions d'euros, par rapport aux 1 258 millions à fin décembre 2014. En outre, le montant des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle se monte à 12 millions d'euros contre 66 millions à fin décembre 2014 (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

en conséquence celle de BPF à BB+ le 28 avril 2015.

- Moody's Investors Service a réévalué la notation long terme de Peugeot SA à Ba3 le 19 février 2015, et la notation long terme de BPF le 27 février 2015 à Baa3. La notation court terme de Peugeot SA est inchangée (NP) et celle de BPF a été réévaluée à P-3 le 27 février 2015.

Toute révision de ces notations est susceptible d'impacter la capacité à obtenir des financements à court, à moyen et à long terme.

1.4.6 Fonds propres et exigences de fonds propres

Au 6 avril 2009, BPF a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ex Commission Bancaire devenue « ACPR », Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (« IRBA », Internal Rating Based Advanced) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (« IRBF », Internal Rating Based Foundation) pour le portefeuille corporate. Cette mesure est effective depuis le 1^{er} janvier 2009 en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et au Portugal. L'autorisation a également été reçue en 2010 d'utiliser les méthodes IRBF et IRBA en Italie, et en 2011 en Belgique et aux Pays-Bas.

Suite à la création des sociétés communes anglaise et française avec SCF, leurs exigences de fonds propres ont continué à être calculées en méthode IRB au 31 mars 2015. A fin juin 2015, la méthode IRB a été maintenue pour la société commune France et la méthode standard a été retenue pour la société commune Royaume-Uni. Un processus de confirmation des homologations obtenues est en cours, se déroulant en parallèle pour chaque société commune sous l'égide séparée de la BCE pour la société commune France et du PRA pour la société commune Royaume-Uni.

Dans ce cadre, le règlement 575/2013/UE et la directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil ont introduit une nouvelle réglementation bancaire depuis le 1^{er} janvier 2014 pour les banques des pays de l'Union Européenne, appelée « paquet CRD4 ».

Cette réforme dite de Bâle III, qui constitue la réponse du Comité de Bâle à la crise financière, vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres de base de catégorie 1 (« Core tier 1 ») ;
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie ;
- mettre en place un ratio de levier (« leverage ratio ») ;
- améliorer la gestion du risque de liquidité par la création de deux ratios de liquidité (ratio de liquidité à un mois, LCR, applicable à compter du 1^{er} octobre 2015 et ratio de liquidité à un an « Net Stable Funding Ratio – NSFR », applicable à compter de 2018) ;

Les fonds propres prudentiels consolidés de BPF sont désormais calculés conformément à cette nouvelle réglementation. A ce titre, la différence négative entre le montant des dépréciations et des pertes attendues (calculée par méthode statistique) est désormais déduite directement des fonds propres de base de catégorie 1. La différence, si elle est positive, est ajoutée aux fonds propres de catégorie 2 dans la limite de 0,6% des expositions pondérées obtenus par les méthodes de notation interne (IRBA et IRBF).

Dans le cadre de l'application de cette nouvelle réglementation Bâle III, BPF confirme une position financière robuste. Au 31 mars 2015, le ratio de fonds propres Bâle III CRD4 au titre du pilier I atteignait ainsi

15,14% contre 13,51% au 31 décembre 2014, amélioration liée à la sortie des RWA des sociétés communes France et Royaume-Uni. Les fonds propres prudentiels Bâle III ressortaient à 1 451 millions d'euros, tenant compte de la déduction de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB (-109 millions d'euros), et les exigences de fonds propres s'établissaient à 767 millions d'euros.

Du fait de la structure des fonds propres prudentiels consolidés de la Banque, exclusivement constitués de fonds propres de base de catégorie 1, les changements « définition des fonds propres de base » résultant de l'implémentation du « paquet CRD4 » précité n'ont donc pas eu d'impact significatif sur le ratio de solvabilité.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard, l'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le Produit Net Bancaire retail et un ratio de 15% sur le Produit Net Bancaire des autres segments d'actifs. Le risque de change correspondant aux dotations sur les succursales et filiales qui ne bénéficient pas d'une exemption de la part de l'ACPR est nul.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Règlement 575/2013/UE précité, comme les fonds propres Bâle III de BPF sont supérieurs au plancher de 80% des fonds propres Bâle I, il n'y a pas d'exigences additionnelles de fonds propres au titre du plancher Bâle I.

La hausse du taux, entre le 31 décembre 2014 et le 31 mars 2015 s'explique par la baisse des fonds propres prudentiels plus que compensée par une diminution relative supérieure des exigences de fonds propres liée à une baisse des encours pondérés (RWA) du dénominateur. La baisse des RWA (-8 451 millions d'euros) s'explique principalement par la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de BPF, des entités françaises et anglaises suite à la création de sociétés communes avec SCF dans ces pays. Les actifs de ces entités n'entrent donc plus dans les calculs de RWA. La baisse des fonds propres prudentiels (-985 millions d'euros) s'explique principalement par 3 facteurs :

- un versement de 918 millions d'euros de dividendes de BPF à son actionnaire le groupe PSA Peugeot Citroën (impact sur les fonds propres prudentiels de -533 millions d'euros lié à la part distribuée sur les réserves de BPF, rendu possible après la cession des entités françaises et anglaises du fait de l'extinction du risque lié aux encours) ;
- une diminution de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB liée à la mise en équivalence des entités françaises et anglaises (impact sur les fonds propres prudentiels de +99 millions d'euros) ;
- l'augmentation des titres de participations des entités mises en équivalences ou non consolidées (impact sur les fonds propres prudentiels de -581 millions d'euros). A noter qu'à fin mars 2015, en normes prudentielles, BPF détient des titres de participation dans des entités non consolidées ou mises en équivalence (entités d'assurances, filiale chinoise et sociétés communes françaises et

anglaises avec SCF) pour 784 millions d'euros. Une part de ces titres de participation équivalente à 10% des fonds propres prudentiels peut être imputée au

calcul des RWA, la part restante (581 millions d'euros) venant en déduction des fonds propres prudentiels.

EXIGENCE DE FONDS PROPRES

(en millions d'euros)	6 pays IRB	8 pays IRB
	31 mar. 2015 ¹	31 déc. 2014
Risque de crédit		
Méthode standard	348	435
<i>dont exigences de fonds propres liées aux titres de participation des entités non consolidées ou mises en équivalence</i>	41	35
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	165	457
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	180	416
s/s total	693	1 308
EFP au titre du risque opérationnel (méthode standard)	74	135
EFP au titre du risque de change (titres participation hors Zone Euro)	0	0
Total des Exigences de Fonds Propres "Bâle" (A)	767	1 443
Base équivalent risques : (A)/0,08=(B)	9 586	18 037
Fonds propres prudentiels "Bâle" (C)	1 451	2 436
dont Complément de perte attendue vs dépréciation comptable IFRS	-109	-207
dont Déduction des titres de participation des entités non consolidées ou mises en équivalence (part non imputée au calcul des exigences de fonds propres)	-581	0
Taux "Bâle" : (C)/(B)	15,14%	13,51%

¹ - Le périmètre des pays traités en méthode IRB dans le calcul des exigences de fonds propres de BPF est désormais de 6 pays en mars 2015 du fait de la mise en équivalence des entités françaises et anglaises suite à la création de sociétés communes avec SCF dans ces pays.

L'ensemble des données nécessaires à la modélisation et aux calculs du risque de crédit sont issues des applicatifs de gestion. Ces derniers, sur les huit marchés couverts par la notation interne à fin mars 2015 (dont 6 pays traités en méthode IRB dans le calcul des exigences de fonds propres de BPF du fait de la mise en équivalence des entités françaises et anglaises), alimentent les bases communes de risques BRC (Base Risque Centrale pour le retail) et BUIC (base corporate) qui permettent un suivi homogène de l'ensemble des paramètres de risque de BPF.

Les informations issues des bases de risques alimentent l'outil central de gestion des fonds propres. Parallèlement, certaines données comptables sont également intégrées à cet outil central. Après une phase de réconciliation des données de gestion et comptables, les exigences en fonds propres sont calculées à partir de l'outil précité et les états réglementaires sont produits.

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

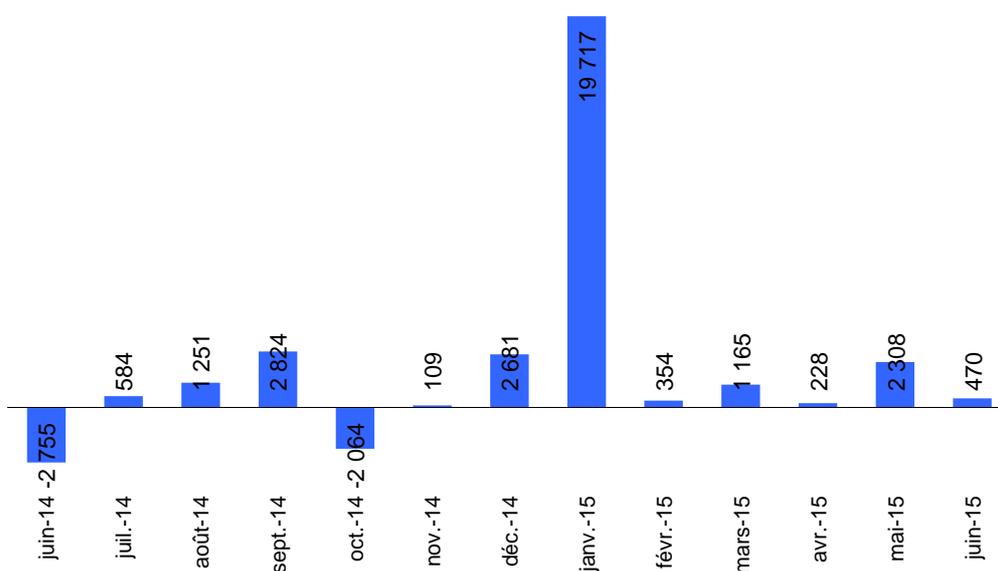
Les principaux facteurs de risque auxquels BPF peut être exposée, ainsi que les méthodes appliquées en matière de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques, sont présentés dans le Rapport annuel 2014 (Chapitre 1.6 Facteurs de Risque et gestion des risques) et comprennent notamment :

- Le risque d'activité
- Le risque de crédit des portefeuilles retail et corporate
- Les risques financiers et le risque de marché, les risques financiers comprenant le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt du portefeuille des crédits, le risque de contrepartie et le risque de change
- Les risques liés aux opérations de titrisation

- Le risque de concentration qui est abordé sous trois angles : la concentration individuelle des crédits en portefeuille, la concentration sectorielle des clients corporate flotte et entreprise hors corporate flotte et la concentration des refinancements bancaires accordés à BPF
- Les risques opérationnels, de non-conformité et de réputation
- Les risques spécifiques à l'activité des sociétés d'assurance et services
- La corrélation entre BPF et son actionnaire

Les facteurs de risque ainsi que leurs modes de gestion sont identiques à ceux décrits au titre de l'exercice 2014.

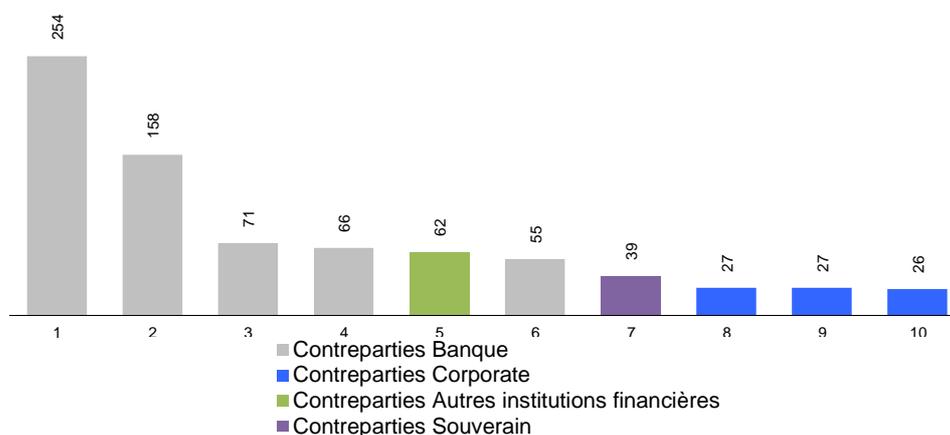
SENSIBILITE A UNE HAUSSE DES TAUX DE 1% (en milliers d'euros)



L'augmentation visible sur le mois de janvier est relative à la préparation du lancement des sociétés communes France et Royaume-Uni.

LES 10 PRINCIPALES EXPOSITIONS PONDEREES EN MATIERE DE RISQUE DE CREDIT AU 30 JUIN 2015

(Montants exprimés en millions d'euros, hors groupe PSA Peugeot Citroën)



1.6 Contrôle interne

Conformément à l'Arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la Banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par BPF s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

BPF a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne de la Banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la Banque.

1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant

les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de second niveau, ses différentes missions concernent le contrôle de la conformité ainsi que le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières, des entités Assurance et des structures centrales, y compris celui des prestations assurées par le groupe PSA Peugeot Citroën pour le compte de BPF, c'est-à-dire les activités de refinancement et de la trésorerie. Il est donc organisé en trois départements :

- Contrôle de la conformité ;
- Contrôle des risques opérationnels des sociétés financières et des structures centrales ;
- Contrôle des risques opérationnels comptables, informatiques, de refinancement et de trésorerie.

1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de troisième niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il est exercé par les équipes d'audit sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la Banque, y compris la sous-traitance.

1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif : le Conseil d'Administration (notamment au moyen des travaux du

Comité d'audit et des risques) et le Comité de direction de BPF, notamment par la tenue de comités dédiés.

2

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2015

<u>2.1. Bilan consolidé</u>	<u>26</u>
<u>2.2. Compte de résultat consolidé</u>	<u>27</u>
<u>2.3. Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</u>	<u>28</u>
<u>2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires</u>	<u>28</u>
<u>2.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés</u>	<u>29</u>
<u>2.6. Notes aux états financiers consolidés</u>	<u>30</u>
<u>2.7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle</u>	<u>82</u>

2.1 Bilan consolidé

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Actif		
Caisse, banques centrales, CCP (Note 4)	7	308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 5)	404	455
Instruments dérivés de couverture (Note 6)	17	58
Actifs financiers disponibles à la vente	20	14
Prêts et créances sur les établissements de crédit (Note 7)	191	1 070
Prêts et créances sur la clientèle (Notes 8, 25 et 27)	706	4 039
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 18.3)	17	39
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôts courants (Note 26.1)	4	9
Actifs d'impôts différés (Note 26.1)	31	83
Comptes de régularisation et actifs divers (Note 9)	140	254
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 10)	743	104
Immobilisations corporelles	1	5
Immobilisations incorporelles	65	63
Ecart d'acquisition	1	1
Total des actifs des activités poursuivies	2 347	6 502
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	10 371	18 529
Total de l'actif (Note 27)	12 718	25 031

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Passif		
Banques centrales, CCP	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 11)	1	4
Instruments dérivés de couverture (Note 12)	15	54
Dettes envers les établissements de crédit (Notes 13 et 27)	1 341	6 353
- dont dettes des activités poursuivies	269	930
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	1 072	5 423
Dettes envers la clientèle (Note 14)	672	420
- dont dettes des activités poursuivies	12	420
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	660	-
Dettes représentées par un titre (Notes 15 et 27)	2 261	6 135
- dont dettes des activités poursuivies	19	2 881
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	2 242	3 254
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 18.3)	42	71
Passifs d'impôts courants (Note 26.1)	13	8
Passifs d'impôts différés (Note 26.1)	13	24
Comptes de régularisation et passifs divers (Note 16)	473	215
Provisions techniques des contrats d'assurance (Note 17.1)	74	67
Provisions	29	33
Dettes subordonnées	-	-
Total des passifs des activités poursuivies	4 934	13 384
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat	5 412	8 508
Capitaux propres	2 372	3 139
- Capitaux propres part du groupe	2 335	3 101
- Capital et réserves liées	835	835
- Réserves consolidées	1 693	2 474
- dont résultat net - part du groupe	122	87
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(193)	(208)
- Intérêts minoritaires	37	38
Total du passif (Note 27)	12 718	25 031

2.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2015	30.06.2014 proforma	31.12.2014 proforma
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (Note 27.2)	51	57	105
- Intérêts et produits au coût amorti (Notes 21 et 27.3)	57	71	137
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux (Note 18.3)	(9)	6	16
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(7)	(14)	(26)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 18.3)	10	(5)	(17)
- Intérêts et charges assimilées	(2)	(1)	(2)
- Autres produits et charges	2	-	(3)
Intérêts et produits nets de placements (Note 27.2)	2	1	2
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	1	-	-
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur (Note 18.4)	(1)	-	1
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	2	1	1
- Frais d'acquisition	-	-	-
Coût net de refinancement (Note 27.2)	(18)	(21)	(52)
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires	3	2	3
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits (Note 22)	(22)	(27)	(63)
- Intérêts sur dettes représentées par un titre (Note 23)	(9)	(19)	(54)
- Intérêts sur comptes d'épargne sur livret	-	-	-
- Charges sur engagements de financement reçus	(17)	(14)	(12)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux (Note 18.3)	29	13	36
- Intérêts des instruments financiers de couverture	30	48	94
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 18.3)	(26)	(15)	(34)
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur (Note 18.4)	-	-	-
- Frais d'émission	(6)	(9)	(22)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	(4)	1	1
- Opérations de taux (Note 18.4)	-	1	1
- Opérations de change	(4)	-	-
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Marge sur prestations de services d'assurance (Note 17.3)	16	58	92
- Primes acquises	69	72	121
- Charges de prestations	(53)	(14)	(29)
Marge sur autres prestations de services	10	9	19
- Produits	10	9	19
- Charges	-	-	-
Produit Net Bancaire (Notes 27.2 et 27.3)	57	105	167
Charges générales d'exploitation (Note 24)	(28)	(26)	(47)
- Personnel	(5)	(5)	(10)
- Autres charges générales d'exploitation	(23)	(21)	(37)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(9)	-	(10)
Gains ou pertes sur titres de participation et autres actifs immobilisés	-	(1)	-
Résultat brut d'exploitation	20	78	110
Coût du risque (Notes 25, 27.2 et 27.3)	(1)	(6)	(14)
Résultat d'exploitation (Notes 27.2 et 27.3)	19	72	96
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	59	5	12
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	3	-	(5)
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	(123)	(232)	(457)
Résultat avant impôt	(42)	(155)	(354)
Impôt sur les bénéfices (Note 26.2)	29	41	58
Résultat net des activités poursuivies	(13)	(114)	(296)
- dont part du groupe	(19)	(120)	(300)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	201	330	541
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat (Note 26.2)	(60)	(113)	(154)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat (Note 3.3)	141	217	387
Résultat net	128	103	91
- dont intérêts minoritaires	6	6	4
- dont part du groupe	122	97	87
<i>Résultat net des activités poursuivies – part du groupe – par action (en euros)</i>	<i>(1,7)</i>	<i>(10,9)</i>	<i>(27,1)</i>
<i>Résultat net – part du groupe - par action (en euros)</i>	<i>11,0</i>	<i>8,7</i>	<i>7,9</i>

2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30.06.2015			30.06.2014			31.12.2014		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat net	159	(31)	128	175	(72)	103	187	(96)	91
- dont écart de conversion recyclé par résultat			(14)			-			-
- dont intérêts minoritaires			6			6			4
Eléments recyclables par résultat									
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (1)(2)	(2)	1	(1)	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
- dont évaluation directe par capitaux	(2)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	32	-	32	14	-	14	(15)	-	(15)
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	13	-	13	24	-	24	5	-	5
Total des éléments recyclables par résultat	30	1	31	13	-	13	(16)	-	(16)
- dont intérêts minoritaires			1			(4)			(2)
Eléments non recyclables par résultat									
Ecart actuariel sur engagements de retraite	-	-	-	1	-	1	(6)	2	(4)
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	1	-	1	(6)	2	(4)
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux	30	1	31	14	-	14	(22)	2	(20)
- dont intérêts minoritaires			1			(4)			(2)
Total Résultat et produits et charges comptabilisés directement en capitaux	189	(30)	159	189	(72)	117	165	(94)	71
- dont intérêts minoritaires			7			2			2
- dont part du groupe			152			115			69

(1) Les montants constatés en capitaux propres au titre de la couverture en Cash Flow Hedge, ainsi que l'impôt différé associé, sont recyclés en résultat lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

(2) Dont -1,6 millions d'euros au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture au 30 juin 2015 (-1,5 millions d'euros au 31 décembre 2014).

2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	Capital et réserves liées (1)				Ecart d'évaluation - Part du groupe			Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves	Réserves consolidées	Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Ecart actuariel sur engagements de retraite	Ecart de conversion			
Au 31 décembre 2013	177	340	318	2 610	-	(2)	(188)	3 255	41	3 296
Dividendes versés par :										
- Banque PSA Finance				(223)				(223)		(223)
- les autres sociétés				-				-	(5)	(5)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				97	(1)	1	18	115	2	117
Au 30 juin 2014	177	340	318	2 484	(1)	(1)	(170)	3 147	38	3 185
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(10)	-	(5)	(31)	(46)	-	(46)
Au 31 décembre 2014	177	340	318	2 474	(1)	(6)	(201)	3 101	38	3 139
Dividendes versés par :										
- Banque PSA Finance				(918)				(918)		(918)
- les autres sociétés								-	(8)	(8)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				137	(1)	(2)	18	152	7	159
Au 30 juin 2015	177	340	318	1 693	(2)	(8)	(183)	2 335	37	2 372

Le capital social de 177 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 11 088 000 actions émises. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période.

(1) Comprend le capital, les primes et les réserves de la société mère.

2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2015	30.06.2014 proforma	31.12.2014 proforma
Résultat net revenant à Banque PSA Finance	(19)	(120)	(300)
Retraitement des charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	81	152	300
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :			
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	6	6	4
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(59)	(5)	(12)
- Variation des autres provisions et amortissements	16	8	56
- Variation des impôts différés	(48)	(70)	(88)
- Résultats sur cessions	(3)	-	-
Marge brute d'autofinancement	(26)	(29)	(40)
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	7 421	41	17
- dettes envers les établissements de crédit	(3 012)	92	199
Variation des créances sur la clientèle	1 522	53	148
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	(968)	(174)	39
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 341	(15)	(27)
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	(14)	-	2
- instruments dérivés de couverture	(5)	27	10
- dettes représentées par un titre	(276)	(312)	(522)
Variation des autres actifs d'exploitation	170	(8)	(2)
Variation des autres passifs d'exploitation	11	1	(21)
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	6 164	(324)	(197)
Acquisitions de filiales	(9)	-	(9)
Cessions de filiales	(10)	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(11)	(5)	(12)
Cessions d'immobilisations	-	-	1
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(30)	(5)	(20)
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(570)	(228)	(228)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Dividendes nets reçus des activités destinées à être reprises en partenariat	74	92	231
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	(496)	(136)	3
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	(81)	(152)	(300)
Variation des passifs liés au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(6 748)	(296)	(855)
Total flux net de trésorerie lié au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(6 829)	(448)	(1 155)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	141	217	388
Variation des actifs et des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	(439)	808	2 010
Dividendes nets versés des activités destinées à être reprises en partenariat	(74)	(92)	(231)
Total flux net de trésorerie des activités destinées à être reprises en partenariat	(372)	933	2 167
Effets des variations de cours de change	-	6	1
Variation de la trésorerie	(1 563)	26	799
Trésorerie à l'ouverture	2 603	1 804	1 804
Caisse, Banques centrales, CCP	331	466	466
Titres de placement qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	299	200	200
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 332	1 138	1 138
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	641	-	-
Trésorerie à la clôture	1 040	1 830	2 603
Caisse, Banques centrales, CCP	24	43	331
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	17	6	27
Titres de placement qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	299	14	299
Comptes courants et prêts au jour le jour	593	1 123	1 332
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	553	764	1 167
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	124	650	641

2.6 Notes aux états financiers consolidés

Notes annexes

Note 1	Faits marquants de la période et structure du Groupe	31
Note 2	Principes comptables	33
Note 3	Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers	35
Note 4	Caisse, banques centrales, CCP	45
Note 5	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	45
Note 6	Instruments dérivés de couverture - actifs	46
Note 7	Prêts et créances sur les établissements de crédit	47
Note 8	Prêts et créances sur la clientèle	48
Note 9	Comptes de régularisation et actifs divers	51
Note 10	Participations dans les entreprises mises en équivalence	51
Note 11	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55
Note 12	Instruments dérivés de couverture - passifs	56
Note 13	Dettes envers les établissements de crédit	57
Note 14	Dettes envers la clientèle	58
Note 15	Dettes représentées par un titre	59
Note 16	Comptes de régularisation et passifs divers	61
Note 17	Activités d'assurance	62
Note 18	Instruments financiers à terme	64
Note 19	Juste valeur des actifs et passifs financiers	68
Note 20	Autres engagements	69
Note 21	Intérêts et produits au coût amorti	71
Note 22	Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit	72
Note 23	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	72
Note 24	Charges générales d'exploitation	72
Note 25	Coût du risque	73
Note 26	Impôt sur les bénéfices	75
Note 27	Information sectorielle	77
Note 28	Evénements postérieurs à la clôture	81

Note 1 **Faits marquants de la période et structure du Groupe**

A. Faits marquants de la période

Mise en place d'un partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF) ont annoncé le 10 juillet 2014 la signature d'un accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander CF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, prendra la forme de 10 sociétés communes en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse et d'un partenariat commercial au Portugal. Cette opération renforcera la compétitivité des marques du Groupe PSA Peugeot Citroën leur permettant une meilleure pénétration du marché de financement automobile. Elle dynamisera et pérenniserà les activités de Banque PSA Finance grâce à des offres compétitives réservées aux marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre de l'opération couvrira environ 90 % des activités actuelles de Banque PSA Finance.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander CF ont annoncé que les deux premières sociétés communes ont obtenu l'accord des autorités de régulation de réaliser des opérations bancaires en France et au Royaume-Uni. Ces sociétés assurent désormais le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces deux pays. Ces deux premières sociétés représentent 58 % de l'encours concerné par l'accord-cadre.

En mai 2015, deux nouvelles sociétés d'assurance détenues à parité entre Banque PSA Finance et Santander CF ont démarré leur activité pour la distribution de produits en France et au Royaume-Uni. Elles assureront également la distribution des produits d'assurance des autres pays du partenariat, au fur et à mesure de leur démarrage.

Les démarrages des activités des 9 autres pays devraient être finalisés en 2015 et 2016.

2015 est l'année de l'extension du partenariat avec Santander CF :

- d'une part, pour l'Espagne et l'Italie, le partenariat a été élargi à l'activité Retail, qui n'était pas incluse dans l'accord initial ;
- d'autre part, Banque PSA Finance a annoncé le 24 juillet 2015 la signature d'un accord-cadre avec Banco Santander Brazil, visant à développer un partenariat entre les deux groupes au Brésil. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et des autorités de régulation du Brésil.

Les conséquences de l'extension du partenariat sont décrites dans la Note 3, et notamment :

- nouveaux proforma 2014 dans la Note 3.2 ;
- effet de l'extension du périmètre dans la Note 3.4, au compte de résultat et au bilan (distinction périmètre initial / extension).

Les nouvelles sociétés détenues à parité et consolidées par mise en équivalence par Banque PSA Finance permettront à Banque PSA Finance de renforcer sa rentabilité dans ces pays et également de réaliser une remontée de trésorerie de l'ordre de 1,5 milliards d'euros à la division automobile du Groupe PSA Peugeot Citroën d'ici 2018.

Le démarrage de ces sociétés communes renforcera le financement des activités de Banque PSA Finance et lui permettra ainsi de retrouver toute sa capacité d'accès aux marchés.

Les impacts comptables conformément à la norme IFRS 5 sont décrits au paragraphe I de la Note 2 et dans la Note 3.

Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se financer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie.

Un comité de suivi de la garantie, intégrant des représentants de l'Etat français et du Groupe, veille à la bonne mise en œuvre de la garantie.

Cette garantie a été utilisée à hauteur de 1 500 millions d'euros et a bénéficié à deux émissions d'EMTN : 1 200 millions d'euros émis en avril 2013 et 300 millions d'euros émis en juillet 2014. En mars 2015, 942,9 millions d'euros ont été remboursés sur la première émission et 287 millions d'euros sur la deuxième émission. Ces deux émissions continueront, pour le montant résiduel (257,1 millions d'euros pour la première et 13 millions d'euros pour la deuxième) de bénéficier de cette garantie jusqu'à leur remboursement (cf. Note 15).

A la suite du démarrage, en France et au Royaume-Uni, des premières sociétés communes détenues à parité entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF et affiliés), Banque PSA Finance a communiqué le 2 février 2015 la décision de ne plus avoir recours à la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions.

Les autres sources de financement

Banque PSA Finance a signé le 05 février 2015 un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 700 millions d'euros pour une maturité de cinq ans. Le même jour, Banque PSA Finance a remboursé et annulé le Term-loan syndiqué d'un montant de 4 099 millions d'euros signé le 11 janvier 2013, le crédit revolving d'un montant de 1 200 millions d'euros signé le 11 janvier 2013 ainsi que le crédit syndiqué d'un montant initial de 2 000 millions d'euros signé le 13 décembre 2011. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du démarrage du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander CF en France et au Royaume-Uni, entraînant une forte réduction des besoins de financement de Banque PSA Finance et des sécurités financières associées.

Parallèlement, les financements collatéralisés obtenus auprès de la BCE ont représenté au 30 juin 2015 un montant de 400 millions d'euros (cf. Note 13). Cette source de financement était utilisée par Banque PSA Finance à hauteur de 1 300 millions d'euros au 31 décembre 2014. Le montant total des actifs déposés en collatéral auprès de la BCE s'est établi à 594 millions d'euros au 30 juin 2015, dont 195 millions d'euros de créances clientèle contre 2 009 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 749 millions de créances clientèle (cf. Note 20.1).

Par ailleurs, l'encours des titrisations placées dans le marché (y compris le FIDC au Brésil) est passé de 5 595 millions d'euros au 31 décembre 2014 à 2 165 millions d'euros au 30 juin 2015 (y compris créances rattachées, cf. Note 15.1) sur le périmètre hors Joint-Ventures en France et au Royaume-Uni. Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 3 262 millions d'euros au 30 juin 2015 et 8 890 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. Note 8.3).

L'offre de compte sur livret rémunéré à l'intention des particuliers, lancée en France en 2013, a été cédée en 2015 au partenariat en France avec Santander CF. Celle lancée en 2014 en Allemagne et en Belgique représente un encours de 1 812 millions d'euros au 30 juin 2015, dont 1 444 millions d'euros en Allemagne. La stratégie de développement produit avec le compte sur livret rémunéré permet ainsi à Banque PSA Finance de répondre aux attentes du marché tout en poursuivant sa politique de diversification en matière de refinancement.

Ces différentes sources de financement assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance (cf. Note 20.4).

B. Evolution du périmètre

En janvier 2015, Banque PSA Finance a cédé les filiales françaises Crédipar et Sofira à la filiale Sofib. Début février 2015, Banque PSA Finance a cédé 50% de sa filiale Sofib à Santander, dégageant un résultat de cession positif non significatif dans les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance. Conformément à IFRS 11 – Partenariats, la filiale Sofib en partenariat avec Santander est une coentreprise (« joint venture »). En conséquence, elle est mise en équivalence depuis février 2015. Les filiales et sous-filiales de Sofib (Credipar, Sofira et CLV) ainsi que les fonds communs de titrisation associés (FCT Auto ABS 2011-1, FCT Auto ABS 2012-1, FCT Auto ABS French Loans Master, FCT ABS DFP Master Compartiment France 2013, FCT Auto ABS 2013-2, FCT Auto ABS2 2013-A et FCT Auto ABS3 – Compartiment 2014-01) sont mis en équivalence depuis février 2015.

En janvier 2015, la succursale Banque PSA Finance UK a transféré la quasi-totalité de son bilan à PSA Wholesale Ltd. Début février 2015, Banque PSA Finance a cédé 50% de sa filiale PSA Wholesale Ltd, devenue PSA Finance UK, à Santander, dégageant un résultat de cession positif non significatif dans les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance. Conformément à IFRS 11, la filiale PSA Finance UK en partenariat avec Santander est une coentreprise (« joint venture »). En conséquence, elle est mise en équivalence depuis février 2015. Le fonds associé Auto ABS UK Loans Plc est mis en équivalence depuis février 2015.

En mars 2015, Banque PSA Finance, via sa filiale PSA Finance Nederland aux Pays-Bas, a cédé 25% de sa participation dans DongFeng Peugeot Citroën Auto Finance Co (DPCAFC) à DongFeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA, Joint-Venture 50% PSA Peugeot Citroën / 50% DongFeng Motor Group). Cette cession a dégagé un résultat de cession positif non significatif dans les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

En mai 2015, la filiale Crédipar (filiale de la filiale Sofib) a absorbé la filiale Sofira (filiale de la filiale Sofib). Cette opération est sans impact sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

En mai 2015, deux nouvelles sociétés en partenariat avec Santander, détenues à 50% par la filiale PSA Services Ltd (détenue à 99,99% par PSA Assurances S.A.S, elle-même détenue à 90% par Banque PSA Finance), ont été créées à

Malte : PSA Insurance Europe Ltd, compagnie d'assurance non-vie, et PSA Life Insurance Europe Ltd, compagnie d'assurance vie. Conformément à IFRS 11, ces coentreprises sont mises en équivalence depuis mai 2015.

En mai 2015, une nouvelle société intermédiaire en assurance a été créée à Malte : PSA Insurance Manager Ltd, qui fournit des prestations de gestion d'assurances aux quatre compagnies d'assurance présentes à Malte. Détenue à 99,99% par la filiale PSA Services Ltd, elle est consolidée par intégration globale depuis mai 2015.

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2014.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2005, le groupe Banque PSA Finance a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Le référentiel IFRS comprend les IFRS, les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2015

Les nouveaux textes d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 et appliqués par le groupe Banque PSA Finance sont les suivants :

- Améliorations annuelles des normes internationales d'information financière du cycle 2011-2013.

Ces améliorations annuelles ont pour objectif la résolution, non urgente mais nécessaire, de questions dont l'IASB a discuté au cours du cycle entamé en 2011, portant sur des passages des normes internationales d'information financière (IFRS) présentant des incohérences ou nécessitant d'être formulés plus clairement.

Les modifications d'IFRS 3 et d'IFRS 13 correspondent à des éclaircissements ou à des corrections qui leur ont été apportées.

Les modifications de la norme comptable internationale IAS 40 modifient les exigences en vigueur ou fournissent des indications supplémentaires sur la mise en œuvre de ces exigences.

Ces textes n'ont pas d'impact significatif au niveau de Banque PSA Finance.

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC non applicables obligatoirement en Union européenne à l'exercice ouvert le 1er janvier 2015

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC ainsi que des projets comptables de l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2015, non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse, et notamment :

- **IFRS 15** – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en mai 2014. La date d'application obligatoire prévue par l'IASB est le 1^{er} janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus de Banque PSA Finance sont exclus du périmètre de cette nouvelle norme. S'agissant des autres cas, il n'y a pas de modification attendue des modalités de comptabilisation actuelles (commissions d'apporteurs notamment). Cette norme est donc sans impact significatif pour Banque PSA Finance.

- **IFRS 9** – Instruments financiers, qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments Financiers. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en juillet 2014.

La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet :

- la classification et l'évaluation,
- la dépréciation et
- la couverture des instruments financiers.

Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs. IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. Une application anticipée est autorisée.

Les impacts de la norme IFRS 9 pour Banque PSA Finance sont en cours d'analyse.

Projets comptables de l'IASB en cours d'élaboration

- **Projet Contrat de location.** Depuis maintenant plus de 8 ans, l'IASB travaille sur la refonte de la norme IAS 17 qui régit la comptabilisation des actifs loués, tant en crédit-bail / location financière, qu'en location opérationnelle, dans une optique de convergence avec le FASB. La date de publication définitive de cette norme par l'IASB n'est pas connue. Le projet est actuellement sans impact significatif pour Banque PSA Finance en tant que bailleur, le projet étant désormais convergent avec les dispositions actuelles d'IAS 17 à cet égard.

Les autres textes sont sans impacts significatifs sur Banque PSA Finance.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la société Banque PSA Finance et des sociétés françaises et étrangères composant le groupe Banque PSA Finance. Les comptes individuels de Banque PSA Finance, de ses filiales et succursales sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont, pour des raisons d'homogénéité, retraités avant d'être consolidés.

Le terme "entreprises liées" désigne toutes les entreprises présentes dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Peugeot Citroën et intégrées globalement.

Les comptes consolidés semestriels du groupe Banque PSA Finance au 30 juin 2015 ainsi que les notes annexes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2015.

Pour mémoire, on rappelle ci-après le paragraphe I de la Note 2 publié au 31 décembre 2014.

I. Actifs et activités destinés à être cédés ou repris en partenariat

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés (activité), est considéré comme destiné à être cédé ou repris en partenariat quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou l'activité doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou activités destinés à être repris en partenariat sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession.

Dépréciation du groupe d'actifs destiné à être cédé (ou repris en partenariat)

Si la juste valeur du groupe d'actifs destiné à être cédé diminuée des coûts de vente est inférieure à sa valeur comptable après dépréciation des actifs, la différence est allouée aux autres actifs du groupe d'actifs destinés à être cédés, y compris les actifs financiers, et est comptabilisée chez Banque PSA Finance en « Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Présentation au titre d'IFRS 5

Les actifs et passifs des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du groupe.

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrées directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Ces principes ont été appliqués dès le 31 décembre 2014 au projet de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance.

Les opérations relatives au partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance se déroulent jusqu'en 2016. L'opération est considérée comme un tout et implique la prise en compte exhaustive des impacts IFRS 5 pour les différentes entités incluses dans le périmètre de la coopération depuis la clôture des comptes 2014.

Le détail de ce partenariat est exposé en Note 1.A.

La présentation et l'évaluation des activités de ce périmètre ont été effectuées de la façon suivante.

Les actifs et passifs destinés à être repris en partenariat ont été reclassés sur les lignes « Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat » et « Total des

passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Présentation des dettes financières

Certaines dettes qui assuraient le refinancement des actifs destinés à être transférés ne seront pas transférées. En conséquence, les postes « Dettes envers les établissements de crédit » d'une part, et « Dettes représentées par un titre » d'autre part, se ventilent désormais en deux lignes : « Dont dettes des activités poursuivies » et « Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Ces activités déclassées ne sont plus prises en compte dans le « Résultat d'exploitation ». Les charges et produits sont classés dans les postes suivants :

- « Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat »,
- « Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Note 3 Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers

3.1 Actifs et activités destinés à être repris en partenariat

Les actifs ou activités destinés à être repris en partenariat sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession.

Les actifs et passifs des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du groupe.

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrées directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être cédées sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Ces principes sont appliqués au 30 juin 2015 au projet de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance.

Ce partenariat est exposé en Note 1.A.

La présentation et l'évaluation des activités de ce périmètre ont été effectuées de la façon suivante.

Les actifs et passifs destinés à être repris en partenariat ont été reclassés sur les lignes « Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat » et « Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ». Ces actifs ont été évalués sur la base du dernier prix de cession connu au moment de l'évaluation, ce qui a conduit à enregistrer :

- une charge globale au 31 décembre 2014 de 111 millions d'euros de dépréciation du "Disposal Group" nette d'impôt, dont 81 millions d'euros de dépréciation des goodwill de Crédipar et Sofib (cf. colonne "Dépréciation disposal group" dans la Note 3.3),
- une charge globale au 30 juin 2015 de 10 millions d'euros de dépréciation du "Disposal Group" nette d'impôt (cf. colonne "Dépréciation disposal group" dans la Note 3.3), correspondant à l'extension du périmètre de la coopération au Brésil et au Retail de l'Italie et de l'Espagne.

Certaines dettes qui assuraient le refinancement des actifs destinés à être transférés ne seront pas transférées. En conséquence, les postes « Dettes envers les établissements de crédit » d'une part, et « Dettes représentées par un titre » d'autre part, se ventilent désormais en deux lignes : « Dont dettes des activités poursuivies » et « Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat ». Une partie de ces dettes a fait l'objet d'un remboursement anticipé et il a été mis fin par anticipation à certaines lignes de crédit non tirées (cf. le paragraphe "Sécurité de la liquidité" dans le rapport de gestion).

Ces remboursements anticipés ont conduit, en application d'IAS39, à enregistrer :

- une charge de 25 millions d'euros sur 2014,
- une charge de 12 millions d'euros sur 2015.

Ces activités déclassées ne sont plus prises en compte dans le « Résultat d'exploitation ». Les charges et produits sont classés dans les postes suivants :

- « Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat »,
- « Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat ».

2 - Comptes Consolidés

L'effet sur le bilan au 30 juin 2015 de cette opération est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant déclassement	Après déclassement	Impact IFRS 5 au 30 juin 2015
Actif			
Caisse, banques centrales, CCP (Note 4)	24	7	(17)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 5)	483	404	(79)
Instruments dérivés de couverture (Note 6)	17	17	-
Actifs financiers disponibles à la vente	20	20	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (Note 7)	772	191	(581)
Prêts et créances sur la clientèle (Notes 8, 25 et 27)	10 002	706	(9 296)
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 18.3)	17	17	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Actifs d'impôts courants (Note 26.1)	11	4	(7)
Actifs d'impôts différés (Note 26.1)	109	31	(78)
Comptes de régularisation et actifs divers (Note 9)	470	140	(330)
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 10)	743	743	-
Immobilisations corporelles	11	1	(10)
Immobilisations incorporelles	65	65	-
Ecarts d'acquisition	1	1	-
Total des actifs des activités poursuivies	12 745	2 347	(10 398)
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat (1)	(27)	10 371	10 398
Total de l'actif	12 718	12 718	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant déclassement	Après déclassement	Impact IFRS 5 au 30 juin 2015
Passif			
Banques centrales, CCP	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	1	-
Instruments dérivés de couverture	15	15	-
Dettes envers les établissements de crédit (Note 13)	1 941	1 341	(600)
- dont dettes des activités poursuivies (Note 13)	1 941	269	(1 672)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat (Note 13)	-	1 072	1 072
Dettes envers la clientèle (Note 14)	2 717	672	(2 045)
- dont dettes des activités poursuivies (Note 14)	2 717	12	(2 705)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat (Note 14)	-	660	660
Dettes représentées par un titre (Note 15)	4 521	2 261	(2 260)
- dont dettes des activités poursuivies (Note 15)	4 521	19	(4 502)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat (Note 15)	-	2 242	2 242
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	42	42	-
Passifs d'impôts courants	23	13	(10)
Passifs d'impôts différés	52	13	(39)
Comptes de régularisation et passifs divers (Note 16)	915	473	(442)
Provisions techniques des contrats d'assurance (Note 17.1)	75	74	(1)
Provisions	53	29	(24)
Dettes subordonnées	-	-	-
Total des passifs des activités poursuivies	10 355	4 934	(5 421)
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat (1)	(9)	5 412	5 421
Capitaux propres	2 372	2 372	-
- Capitaux propres part du groupe	2 335	2 335	-
- Capital et réserves liées	835	835	-
- Réserves consolidées	1 693	1 693	-
- dont résultat net - part du groupe	122	122	-
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(193)	(193)	-
- Intérêts minoritaires	37	37	-
Total du passif	12 718	12 718	-

(1) En colonne "Avant déclassement" les montants de -27 millions d'euros et de -9 millions respectivement à l'actif et au passif correspondent à la dépréciation du Disposal Group.

3.2 Retraitement des comptes antérieurement publiés

L'application de l'IFRS 5 n'étant pas rétroactive, il n'y a pas de retraitement sur le bilan au 31 décembre 2014 antérieurement publié.

3.2.1 Compte de résultat consolidé

Les impacts des retraitements sur le compte de résultat au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014 proforma	30.06.2014 publié	Impact IFRS 5
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle	57	707	(650)
- Intérêts et produits au coût amorti	71	718	(647)
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux	6	6	-
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(14)	(16)	2
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(5)	(5)	-
- Intérêts et charges assimilées	(1)	(4)	3
- Autres produits et charges	-	8	(8)
Intérêts et produits nets de placements	1	7	(6)
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	-	6	(6)
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur	-	-	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	1	1	-
- Frais d'acquisition	-	-	-
Coût net de refinancement (Note 27.2)	(21)	(369)	348
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires	2	3	(1)
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits	(27)	(126)	99
- Intérêts sur dettes représentées par un titre	(19)	(182)	163
- Intérêts sur comptes d'épargne sur livret	-	(18)	18
- Charges sur engagements de financement reçus	(14)	(68)	54
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux	13	14	(1)
- Intérêts des instruments financiers de couverture	48	36	12
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(15)	(15)	-
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur	-	-	-
- Frais d'émission	(9)	(13)	4
Gains et pertes nets sur opérations de trading	1	(2)	3
- Opérations de taux	1	(1)	2
- Opérations de change	-	(1)	1
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Marge sur prestations de services d'assurance	58	59	(1)
- Primes acquises	72	76	(4)
- Charges de prestations	(14)	(17)	3
Marge sur autres prestations de services	9	24	(15)
- Produits	9	39	(30)
- Charges	-	(15)	15
Produit Net Bancaire	105	426	(321)
Charges générales d'exploitation	(26)	(189)	163
- Personnel	(5)	(75)	70
- Autres charges générales d'exploitation	(21)	(114)	93
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	(11)	11
Gains ou pertes sur titres de participation et autres actifs immobilisés	(1)	(1)	-
Résultat brut d'exploitation	78	225	(147)
Coût du risque	(6)	(53)	47
Résultat d'exploitation	72	172	(100)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	5	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	-	-	-
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	(232)	(2)	(230)
Résultat avant impôt	(155)	175	(330)
Impôt sur les bénéfices	41	(72)	113
Résultat net des activités poursuivies	(114)	103	(217)
- dont part du groupe	(120)	97	(217)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	330	-	330
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	(113)	-	(113)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	217	-	217
Résultat net	103	103	-
- dont intérêts minoritaires	6	6	-
- dont part du groupe	97	97	-

2 - Comptes Consolidés

Les impacts des retraitements sur le compte de résultat au 31 décembre 2014, suite à l'extension des partenariats avec Santander CF, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014 proforma	31.12.2014 publié	Impact IFRS 5 de l'extension des partenariats
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle	105	397	(292)
- Intérêts et produits au coût amorti	137	413	(276)
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux	16	16	-
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(26)	(26)	-
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(17)	(17)	-
- Intérêts et charges assimilées	(2)	(6)	4
- Autres produits et charges	(3)	17	(20)
Intérêts et produits nets de placements	2	14	(12)
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	-	12	(12)
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur	1	1	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	1	1	-
- Frais d'acquisition	-	-	-
Coût net de refinancement (Note 27.2)	(52)	(218)	166
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires	3	6	(3)
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits	(63)	(102)	39
- Intérêts sur dettes représentées par un titre	(54)	(175)	121
- Intérêts sur comptes d'épargne sur livret	-	-	-
- Charges sur engagements de financement reçus	(12)	(17)	5
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux	36	36	-
- Intérêts des instruments financiers de couverture	94	93	1
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(34)	(34)	-
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur	-	-	-
- Frais d'émission	(22)	(25)	3
Gains et pertes nets sur opérations de trading	1	(1)	2
- Opérations de taux	1	(1)	2
- Opérations de change	-	-	-
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Marge sur prestations de services d'assurance	92	92	-
- Primes acquises	121	121	-
- Charges de prestations	(29)	(29)	-
Marge sur autres prestations de services	19	25	(6)
- Produits	19	41	(22)
- Charges	-	(16)	16
Produit Net Bancaire	167	309	(142)
Charges générales d'exploitation	(47)	(125)	78
- Personnel	(10)	(43)	33
- Autres charges générales d'exploitation	(37)	(82)	45
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(10)	(19)	9
Gains ou pertes sur titres de participation et autres actifs immobilisés	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	110	165	(55)
Coût du risque	(14)	(39)	25
Résultat d'exploitation	96	126	(30)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	12	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(5)	(11)	6
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	(457)	(382)	(75)
Résultat avant impôt	(354)	(255)	(99)
Impôt sur les bénéfices	58	44	14
Résultat net des activités poursuivies	(296)	(211)	(85)
- dont part du groupe	(300)	(215)	(85)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	541	442	99
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	(154)	(140)	(14)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	387	302	85
Résultat net	91	91	-
- dont intérêts minoritaires	4	4	-
- dont part du groupe	87	87	-

3.2.2 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Les impacts des retraitements sur le tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014 proforma	30.06.2014 publié	Impact IFRS 5
Résultat net revenant à Banque PSA Finance	(120)	97	(217)
Retraitement des charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	152	-	152
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie			-
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	6	6	-
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(5)	(5)	-
- Variation des autres provisions et amortissements	8	18	(10)
- Variation des impôts différés	(70)	14	(84)
- Résultats sur cessions	-	-	-
Marge brute d'autofinancement	(29)	130	(159)
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	41	(8)	49
- dettes envers les établissements de crédit	92	664	(572)
Variation des créances sur la clientèle	53	(450)	503
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	(174)	808	(982)
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	(15)	39	(54)
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	(2)	2
- instruments dérivés de couverture	27	41	(14)
- dettes représentées par un titre	(312)	(1 126)	814
Variation des autres actifs d'exploitation	(8)	(101)	93
Variation des autres passifs d'exploitation	1	258	(257)
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(324)	253	(577)
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(5)	(9)	4
Cessions d'immobilisations	-	4	(4)
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5)	(5)	-
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(228)	(228)	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Dividendes nets reçus des activités destinées à être reprises en partenariat	92	-	92
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	(136)	(228)	92
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	(152)	-	(152)
Variation des passifs liés au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(296)	-	(296)
Total flux net de trésorerie lié au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(448)	-	(448)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	217	-	217
Variation des actifs et des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	808	-	808
Dividendes nets versés des activités destinées à être reprises en partenariat	(92)	-	(92)
Total flux net de trésorerie des activités destinées à être reprises en partenariat	933	-	933
Effets des variations de cours de change	6	6	-
Variation de la trésorerie	26	26	-
Trésorerie à l'ouverture	1 804	1 804	-
Caisse, Banques centrales, CCP	466	466	-
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	200	200	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 138	1 138	-
Prêts à terme qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	-	-	-
Trésorerie à la clôture	1 830	1 830	-
Caisse, Banques centrales, CCP	43	43	-
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	6	-	6
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	14	14	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 123	1 123	-
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	764	-	764
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	650	650	-

2 - Comptes Consolidés

Les impacts des retraitements sur le tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2014, suite à l'extension des partenariats avec Santander CF, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014 proforma	31.12.2014 publié	Impact IFRS 5 de l'extension des partenariats
Résultat net revenant à Banque PSA Finance	(300)	(215)	(85)
Retraitement des charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	300	251	49
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie			-
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	4	4	-
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(12)	(12)	-
- Variation des autres provisions et amortissements	56	65	(9)
- Variation des impôts différés	(88)	(80)	(8)
- Résultats sur cessions	-	-	-
Marge brute d'autofinancement	(40)	13	(53)
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	17	18	(1)
- dettes envers les établissements de crédit	199	269	(70)
Variation des créances sur la clientèle	148	375	(227)
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	39	344	(305)
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	(27)	31	(58)
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	1	1
- instruments dérivés de couverture	10	29	(19)
- dettes représentées par un titre	(522)	(547)	25
Variation des autres actifs d'exploitation	(2)	33	(35)
Variation des autres passifs d'exploitation	(21)	(118)	97
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(197)	448	(645)
Acquisitions de filiales	(9)	(9)	-
Cessions de filiales	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(12)	(15)	3
Cessions d'immobilisations	1	2	(1)
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(20)	(22)	2
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(228)	(228)	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Dividendes nets reçus des activités destinées à être reprises en partenariat	231	231	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	3	3	-
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	(300)	(251)	(49)
Variation des passifs liés au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(855)	(1 197)	342
Total flux net de trésorerie lié au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(1 155)	(1 448)	293
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	388	302	86
Variation des actifs et des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	2 010	1 746	264
Dividendes nets versés des activités destinées à être reprises en partenariat	(231)	(231)	-
Total flux net de trésorerie des activités destinées à être reprises en partenariat	2 167	1 817	350
Effets des variations de cours de change	1	1	-
Variation de la trésorerie	799	799	-
Trésorerie à l'ouverture	1 804	1 804	-
Caisse, Banques centrales, CCP	466	466	-
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	200	200	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 138	1 138	-
Prêts à terme qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	-	-	-
Trésorerie à la clôture	2 603	2 603	-
Caisse, Banques centrales, CCP	331	331	-
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	27	23	4
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	299	299	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 332	1 332	-
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	1 167	970	197
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	641	641	-

3.3 Compte de résultat synthétique des activités destinées à être reprises en partenariat

Pour le 1er semestre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	30.06.2015
Produit net bancaire	323	-	323
Charges générales d'exploitation et assimilées	(99)	-	(99)
Résultat brut d'exploitation	224	-	224
Coût du Risque	(11)	-	(11)
Résultat d'exploitation	213	-	213
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	3	(15)	(12)
Résultat avant impôt	216	(15)	201
Impôt sur les bénéfices	(65)	5	(60)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	151	(10)	141

Pour le 1er semestre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	30.06.2014 proforma
Produit net bancaire	552	-	552
Charges générales d'exploitation et assimilées	(174)	-	(174)
Résultat brut d'exploitation	378	-	378
Coût du Risque	(46)	-	(46)
Résultat d'exploitation	332	-	332
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(2)	-	(2)
Résultat avant impôt	330	-	330
Impôt sur les bénéfices	(113)	-	(113)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	217	-	217

Pour 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	31.12.2014 proforma
Produit net bancaire	1 116	-	1 116
Charges générales d'exploitation et assimilées	(341)	-	(341)
Résultat brut d'exploitation	775	-	775
Coût du Risque	(102)	-	(102)
Résultat d'exploitation	673	-	673
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	(81)	(81)
Autres éléments hors exploitation	(6)	(45)	(51)
Résultat avant impôt	667	(126)	541
Impôt sur les bénéfices	(169)	15	(154)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	498	(111)	387

3.4 Effet de l'extension du périmètre des partenariats avec Santander CF

3.4.1 Au compte de résultat 2014

(en millions d'euros)	Compte de résultat IFRS 8 au 31.12.2014	Périmètre initial des partenariats avec Santander CF		Compte de résultat IFRS 5 publié au 31.12.2014	Périmètre complémentaire des partenariats : déclassements (1)	Compte de résultat IFRS 5 proforma au 31.12.2014
		Déclassements	Réévaluations			
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti)	1 411	(1 014)	-	397	(292)	105
Intérêts et produits nets de placements	14	-	-	14	(12)	2
Coût net de refinancement	(713)	495	-	(218)	166	(52)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	(3)	2	-	(1)	2	1
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Marge sur prestation de service d'assurance	94	(2)	-	92	-	92
Marge sur autres prestations de services	48	(23)	-	25	(6)	19
Produit net bancaire	851	(542)	-	309	(142)	167
Charges générales d'exploitation	(375)	250	-	(125)	78	(47)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(22)	3	-	(19)	9	(10)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	(1)	1	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	453	(288)	-	165	(55)	110
Coût du Risque	(116)	77	-	(39)	25	(14)
Résultat d'exploitation	337	(211)	-	126	(30)	96
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	-	-	12	-	12
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(11)	-	-	(11)	6	(5)
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(357)	(25)	(382)	(75)	(457)
Résultat avant impôt	338	(568)	(25)	(255)	(99)	(354)
Impôt sur les bénéfices	(120)	155	9	44	14	58
Résultat net des activités poursuivies	218	(413)	(16)	(211)	(85)	(296)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	-	568	(126)	442	99	541
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(155)	15	(140)	(14)	(154)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	413	(111)	302	85	387
Résultat net	218	-	(127)	91	-	91

(1) Le périmètre complémentaire des partenariats avec Santander CF concerne les activités Retail de l'Espagne et de l'Italie, et le Brésil.

3.4.2 Au bilan 2014

(en millions d'euros)	Périmètre initial des partenariats avec Santander CF			Bilan IFRS 5 publié au 31.12.2014	Périmètre complémentaire des partenariats : déclassements (1)	Bilan IFRS 5 proforma au 31.12.2014
	Bilan IFRS 8 au 31.12.2014	Déclassements	Réévaluations			
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	21 028	(16 989)	-	4 039	(3 249)	790
Placements	455	-	-	455	(96)	359
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 297	(1 227)	-	1 070	(234)	836
Actifs d'impôts différés	97	(14)	-	83	(50)	33
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	-	18 655	(126)	18 529	3 810	22 339
Autres postes de l'Actif	1 280	(425)	-	855	(181)	674
Total de l'actif	25 157	-	(126)	25 031	-	25 031
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	6 633	(280)	-	6 353	(496)	5 857
- dont dettes des activités poursuivies	6 633	(5 703)	-	930	(496)	434
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	-	5 423	-	5 423	-	5 423
Dettes envers la clientèle	2 801	(2 381)	-	420	(102)	318
- dont dettes des activités poursuivies	2 801	(2 381)	-	420	(402)	18
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	-	300	300
Dettes représentées par un titre	10 964	(4 829)	-	6 135	(851)	5 284
- dont dettes des activités poursuivies	10 964	(8 083)	-	2 881	(2 597)	284
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	-	3 254	-	3 254	1 746	5 000
Provisions techniques des contrats d'assurance	67	-	-	67	-	67
Passifs d'impôts différés	338	(305)	(9)	24	-	24
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	-	8 523	(15)	8 508	1 553	10 061
Autres postes du Passif	1 088	(728)	25	385	(104)	281
Capitaux propres	3 266	-	(127)	3 139	-	3 139
Total du passif	25 157	-	(126)	25 031	-	25 031

(1) Le périmètre complémentaire des partenariats avec Santander CF concerne les activités Retail de l'Espagne et de l'Italie, et le Brésil.

3.5 Effet de la mise œuvre des partenariats avec Santander Consumer Finance sur le 1er semestre 2015

(en millions d'euros)	Bilan proforma au 31.12.2014	Mise en œuvre des partenariats en France et Royaume-Uni					Bilan publié au 30.06.2015
		Transfert des actifs et passifs repris en partenariat	équivalence de la part du Groupe dans les JV	Restructuration du refinancement	Réduction des capitaux propres par versement de dividendes	Autres variations	
Actif							
Prêts et créances sur la clientèle	790	(71)	-	-	-	(13)	706
Placements	359	-	-	(3 258)	-	3 303	404
Prêts et créances sur les établissements de crédit	836	603	-	3 060	(570)	(3 738)	191
Actifs d'impôts différés	33	-	-	-	-	(2)	31
Actifs financiers disponible à la vente	14	617	(617)	-	-	6	20
Participations dans les entreprises mises en équivalence	104	-	617	-	-	22	743
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	22 339	(11 178)	-	-	-	(790)	10 371
Autres postes de l'Actif	556	20	-	-	-	(324)	252
Total de l'actif	25 031	(10 009)	-	(198)	(570)	(1 536)	12 718
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	5 857	-	-	(2 999)	-	(1 517)	1 341
- dont dettes des activités poursuivies	434	-	-	-	-	(165)	269
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	5 423	-	-	(2 999)	-	(1 352)	1 072
Dettes envers la clientèle	318	-	-	-	-	354	672
- dont dettes des activités poursuivies	18	-	-	-	-	(6)	12
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	300	-	-	-	-	360	660
Dettes représentées par un titre	5 284	-	-	(1 878)	-	(1 145)	2 261
- dont dettes des activités poursuivies	284	-	-	-	-	(265)	19
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	5 000	-	-	(1 878)	-	(880)	2 242
Provisions techniques des contrats d'assurance	67	-	-	-	-	7	74
Passifs d'impôts différés	24	-	-	-	-	(11)	13
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	10 061	(10 015)	-	4 679	-	687	5 412
Autres postes du Passif	281	-	-	-	348	(56)	573
Capitaux propres	3 139	6	-	-	(918)	145	2 372
Total du passif	25 031	(10 009)	-	(198)	(570)	(1 536)	12 718

La sortie des actifs et passifs des filiales en France et au Royaume-Uni reprises en joint-venture (11 178 millions d'euros et 10 015 millions d'euros) ont pour contrepartie la trésorerie reçue de Santander CF pour l'acquisition des titres (603 millions d'euros) et la valeur des joint-ventures conservées par le Groupe (617 millions d'euros).

Le remboursement par les joint-ventures de leurs financements qui étaient assurés par le Groupe s'est élevé à 4 679 millions d'euros.

Les dettes externes de refinancement du Groupe ont été remboursées sur le semestre pour 4 877 millions d'euros (2 999 millions d'euros de dettes envers les établissements de crédit et 1 878 millions d'euros de dettes représentée par un titre).

Les capitaux propres ont été réduits par distribution de dividendes (570 millions payés et 348 millions d'euros restant à payer).

Note 4 Caisse, banques centrales, CCP

	30.06.2015		31.12.2014	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Caisse et CCP	-	-	-	1
Banques centrales (1)	17	7	23	307
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	-	6	-	26
Total	17	7	23	308
	24		331	

(1) Les dépôts sur les comptes de banques centrales font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

Note 5 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2015		31.12.2014	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Titres de placement	79	403	-	451
- OPCVM	46	89	-	149
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	46	1	-	47
- OPCVM détenues par les sociétés d'assurance	-	88	-	102
- Certificats de dépôt et bons du Trésor	33	63	-	50
- dont certificats de dépôt et bons du Trésor détenus par les fonds de titrisation	33	-	-	50
- Obligations assimilables du Trésor (OAT) qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	-	251	-	252
Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	-	1
Titres de placement comptabilisés en juste valeur par résultat	79	403	-	452
- dont créances rattachées	-	1	-	-
Instruments de couverture de change	-	-	-	-
- Entreprises liées	-	-	-	-
Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading (2)	-	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (2)	-	1	-	3
Total	79	404	-	455
	483		455	

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) Les OPCVM et les obligations assimilables du Trésor des activités poursuivies font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

(2) Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 18.4). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 18.1.

Note 6 Instruments dérivés de couverture - actifs

6.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	94	58
- dont entreprises liées	1	-
Produits à recevoir sur swaps de couverture	34	93
- dont entreprises liées	-	-
Juste valeur positive des swaps de couverture	51	89
- des emprunts	1	2
- des EMTN/BMTN	46	73
- dont au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture	(3)	(1)
- des obligations	3	14
- des certificats de dépôts	-	-
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) (2)	1	-
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge)	-	-
Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus (cf. Note 6.2)	(162)	(182)
Total	17	58

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.3.

- (1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 12 et 18.2.A).
- (2) Les swaps de couverture des encours clientèle destinés à être repris en partenariat le sont aussi. Les couvertures sont efficaces (cf. Note 18.3) et les mêmes principes ont été appliqués pour les activités poursuivies et pour les activités destinées à être reprises en partenariat. Compte tenu des mécanismes d'appel de marge et de la compensation au bilan (cf. Note 6.2), il a été décidé de ne pas déclasser, l'impact en résultat étant non significatif.

6.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - actifs

Pour 2015

(en millions d'euros)

	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Comptes d'ajustement sur engagements en devises	449	(355)	94	-	94
- cross currency swap avec appel de marge	447	(355)	92	-	92
- autres instruments	2	-	2	-	2
Produits à recevoir	36	(2)	34	-	34
- swaps avec appel de marge	36	(2)	34	-	34
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	547	(496)	51	-	51
- swaps avec appel de marge	545	(495)	50	-	50
- swaps sans appel de marge	2	(1)	1	-	1
Compensation	-	-	-	(162)	(162)
Total à l'actif	1 032	(853)	179	(162)	17
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	163	(162)	1
Total au passif	-	-	163	(162)	1

Pour 2014

(en millions d'euros)

	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Produits à recevoir	99	(6)	93	-	93
- swaps avec appel de marge	99	(6)	93	-	93
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	584	(495)	89	-	89
- swaps avec appel de marge	576	(495)	81	-	81
- swaps sans appel de marge	8	-	8	-	8
Compensation	-	-	-	(182)	(182)
Total à l'actif	683	(501)	182	(182)	-
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	186	(182)	4
Total au passif	-	-	186	(182)	4

Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit**Ventilation créances à vue / à terme**

	30.06.2015		31.12.2014	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Créances à vue hors groupe	553	40	970	362
- Comptes ordinaires débiteurs	553	40	970	362
- dont détenus par les fonds de titrisation	350	-	557	142
- dont détenus par les sociétés d'assurance	-	17	-	-
- Contrepartie trésorerie des titres en cours de livraison	-	-	-	-
Créances à terme hors groupe	27	151	257	707
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	23	101	-	641
- Prêts subordonnés (2)	-	50	-	50
- Créances à terme détenues par les fonds de titrisation	-	-	257	-
- Autres créances à terme	4	-	-	16
Créances rattachées	1	-	-	1
Total	581	191	1 227	1 070
	772		2 297	

(1) Les créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

(2) Dans le cadre de la collatéralisation en Belgique.

Note 8 Prêts et créances sur la clientèle

8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en millions d'euros)	30.06.2015		31.12.2014	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Vente à crédit	4 212	353	5 568	2 968
- dont encours titrisés (1)	2 090	-	3 351	1 626
Location avec option d'achat (2)	532	125	1 596	352
Capital restant dû et intérêts à recevoir	573	141	1 842	385
- dont encours titrisés (1)	-	-	1 229	-
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(41)	(16)	(246)	(33)
- dont encours titrisés (1)	-	-	(176)	-
Location longue durée (2)	1 820	58	4 528	198
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 011	63	4 914	223
- Entreprises liées	-	-	-	-
- Hors groupe	2 011	63	4 914	223
- dont encours titrisés (1)	963	-	1 698	-
Intérêts non courus sur location longue durée	(141)	(4)	(345)	(16)
- dont encours titrisés (1)	(65)	-	(156)	-
Dépôts de garantie activité location	(50)	(1)	(41)	(9)
- dont encours titrisés (1)	(8)	-	(7)	-
Financement de stocks aux Réseaux	2 620	167	4 482	333
Capital restant dû	2 620	167	4 556	333
- Entreprises liées	22	1	90	4
- Hors groupe	2 598	166	4 466	329
- dont encours titrisés (1)	282	-	1 325	-
Dépôts de garantie activité de financement de stocks aux Réseaux	-	-	(74)	-
- Entreprises liées	-	-	(68)	-
- Hors groupe	-	-	(6)	-
Autres créances	88	4	731	125
Comptes ordinaires	59	6	142	21
- Entreprises liées	-	6	1	-
- Cash pooling (3) :				
- avant compensation	-	71	7	9
- compensation des activités poursuivies	-	(65)	-	(9)
- Autres	-	-	-	-
- Hors groupe	59	-	141	21
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle	(35)	(7)	(58)	42
- Étalement des coûts d'acquisition	175	9	263	141
- Étalement des frais de dossiers	(52)	(8)	(43)	(53)
- Étalement de la participation des marques et des réseaux	(158)	(8)	(278)	(46)
Total des créances au coût amorti	9 296	706	16 989	4 039
- dont encours titrisés (1)	3 262	-	7 264	1 626
- dont créances données en garantie (4)	412	-	866	131
	10 002		21 028	

(1) Le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. Note 8.3).

(2) Banque PSA Finance ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International, les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 14).

(4) Il s'agit, au 30 juin 2015, du montant des créances données en garantie (cf. Note 20.1) :

- à la BCE pour 195 millions d'euros,

- et à des établissements de crédit pour 131 millions d'euros par la succursale italienne, et pour 86 millions d'euros par la filiale belge.

8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Pour 2015

Segment IFRS 8	Client final						Total au 30.06.2015	
	Corporate Réseau		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 25.1)		(B - cf renvoi A Note 25.1)		(C - cf renvoi C Note 25.1)		Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>								
Vente à crédit	14	1	4 141	350	57	2	4 212	353
Location avec option d'achat	14	-	442	117	76	8	532	125
Location longue durée	17	1	1 614	37	189	20	1 820	58
Financement de stocks aux Réseaux	2 620	167	-	-	-	-	2 620	167
Autres créances	70	4	18	-	-	-	88	4
Comptes ordinaires	59	-	-	-	-	6	59	6
Éléments intégrés au coût amorti	(1)	-	(31)	(6)	(3)	(1)	(35)	(7)
Total des encours par segment IFRS 8	2 793	173	6 184	498	319	35	9 296	706
	2 966		6 682		354		10 002	

Pour 2014

Segment IFRS 8	Client final						Total au 31.12.2014	
	Corporate Réseau		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 25.1)		(B - cf renvoi A Note 25.1)		(C - cf renvoi C Note 25.1)		Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>								
Vente à crédit	14	18	5 522	2 930	32	20	5 568	2 968
Location avec option d'achat	34	1	1 505	332	57	19	1 596	352
Location longue durée	120	8	3 108	114	1 300	76	4 528	198
Financement de stocks aux Réseaux	4 482	333	-	-	-	-	4 482	333
Autres créances	691	46	38	79	2	-	731	125
Comptes ordinaires	134	21	-	-	8	-	142	21
Éléments intégrés au coût amorti	(11)	-	(34)	42	(13)	-	(58)	42
Total des encours par segment IFRS 8	5 464	427	10 139	3 497	1 386	115	16 989	4 039
	5 891		13 636		1 501		21 028	

8.3 Opérations de titrisation

						Créances cédées				
(en millions d'euros)						au 30.06.2015		au 31.12.2014		
Pays de l'entité cédante	Entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Date de cession	Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat		Activités destinées à être reprises en partenariat		
						Activités poursuivies		Activités poursuivies		à l'origine
France	Crédipar	FCT Auto ABS 2011-1	France	07.07.2011	Vente à crédit	-	-	232	-	1 050
		FCT Auto ABS 2012-1	France	12.07.2012	Location avec option d'achat (1)	-	-	1 053	-	1 080
		FCT Auto ABS French Loans Master	France	Première cession le 29.11.2012 (2)	Vente à crédit	-	-	102	-	N/A
		FCT Auto ABS 2013-2	France	07.06.2013	Vente à crédit	-	-	450	-	495
		FCT Auto ABS2 2013-A	France	31.10.2013	Location longue durée (3)	-	-	716	-	735
		FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-01	France	04.12.2014	Vente à crédit	-	-	419	-	430
	Sofira	FCT Auto ABS DFP Master Compartiment France 2013	France	Première cession le 09.04.2013 (2)	Financement de stocks aux Réseaux	-	-	1 056	-	N/A
Allemagne	Succursale de Banque PSA Finance	FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	15.11.2011	Vente à crédit	183	-	276	-	800
		FCT Auto ABS 2013-1	France	04.05.2013	Location longue durée (3)	276	-	373	-	478
		FCT Auto ABS German Lease Master	France	Première cession le 10.10.2013 (2)	Location longue durée (3)	340	-	209	-	N/A
		FCT Auto ABS DFP Master Compartiment Germany 2013	France	Première cession le 07.11.2013 (2)	Financement de stocks aux Réseaux	282	-	269	-	N/A
		FCT Auto ABS German Loans Master	France	Première cession le 13.11.2013 (2)	Vente à crédit	523	-	455	-	N/A
Espagne	Succursale de Banque PSA Finance	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne	23.11.2012	Vente à crédit	662	-	-	774	800
Italie	Succursale de Banque PSA Finance	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie	17.10.2012	Vente à crédit	115	-	-	180	621
		Véhicule de la loi italienne Auto ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	15.09.2014	Vente à crédit	507	-	-	484	N/A
Royaume-Uni	Succursale de Banque PSA Finance	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni	06.12.2012	Vente à crédit	-	-	1 417	-	1 331
Suisse	Finance Suisse S.A.	Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH	Suisse	21.11.2013	Location longue durée (3)	274	-	237	-	245
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A.	FIDC	Brésil	Première cession le 13.04.2010 (4)	Vente à crédit	100	-	-	188	N/A
Total des créances cédées						3 262	-	7 264	1 626	
						3 262		8 890		

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de lois italienne et suisse, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

En effet, les techniques de réhaussement de crédit utilisées par le groupe Banque PSA Finance dans le cadre de ses opérations de titrisation maintiennent à sa charge les risques financiers inhérents à ces opérations. Le groupe finance également l'ensemble des réserves de liquidité permettant de faire face aux risques spécifiques. Enfin, le groupe reste le bénéficiaire exclusif des avantages qui découlent de ces opérations, en particulier en ce qui concerne la rémunération reçue en contrepartie du placement des tranches "senior" et "mezzanine" sur la plupart des opérations.

Les FCT français et le fonds au Royaume-Uni sont ramenés à zéro en 2015, car ils sont mis en équivalence depuis février 2015 suite à la mise en place des joint-ventures avec Santander CF en France et au Royaume-Uni.

Le groupe ne réalise aucune opération de titrisation transférant tout ou partie de son risque financier (telles que les opérations de titrisation synthétiques).

(1) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail.

(2) La structure de ces fonds permet l'achat au fil de l'eau de la nouvelle production éligible.

(3) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

(4) La structure du FIDC est celle d'un "Open-end fund", qui permet des cessions successives de créances clientèle, conformément à l'accord passé avec Banco Santander CF.

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	30.06.2015		31.12.2014	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Débiteurs divers	161	77	180	141
- Entreprises liées	34	23	93	29
- Hors groupe	127	54	87	112
- dont activités d'assurance	-	10	-	-
Etat et autres organismes sociaux	29	9	24	16
Produits à recevoir	-	42	13	27
- Entreprises liées	-	-	-	-
- Hors groupe	-	42	13	27
- dont activités d'assurance	-	18	-	18
Charges constatées d'avance	35	9	30	32
- dont appels de marge payés sur swaps de couverture (1)	-	4	-	8
Autres comptes de régularisation	105	3	57	38
- Entreprises liées	3	-	-	3
- Hors groupe	102	3	57	35
Total	330	140	304	254
	470		558	

(1) Les appels de marge payés sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur négative pour 11 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 28 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. Note 12.2).

Note 10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

10.1 Participations

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
A l'ouverture	104	83
Quote-part du résultat net	59	12
Augmentation de capital (1)	3	-
Variations de périmètre (2)	560	-
Ecart d'acquisition	-	-
Ecart de conversion	17	9
A la clôture	743	104
- dont écart d'acquisition (3)	3	5

(1) A Malte, création des sociétés PSA Insurance Europe Ltd et PSA Life Insurance Europe Ltd, détenues à 50 % par Banque PSA Finance et à 50% par Santander CF.

(2) En France, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de Sofib. Au Royaume-Uni, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale anglaise PSA Finance UK Ltd. Ces filiales sont des coentreprises conformément à l'application de la norme IFRS 11 et sont en conséquence mises en équivalence.

(3) L'acquisition le 25 mai 2010 de 50% supplémentaires de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V. a dégagé un écart d'acquisition de 56,7 millions de Yuan (7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 37,8 millions de Yuan (5 millions au 31 décembre 2014).

La cession en mars 2015 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 18,8 millions de Yuan (2,8 millions au 30 juin 2015).

L'écart d'acquisition est intégré à la valeur comptable de la participation, présentée sur la ligne "Participations dans les entreprises mises en équivalence".

10.2 Informations détaillées sur les Partenariats - Coentreprises

Ces informations sont données dans le cadre d'IFRS 12 et concernent :

10.2.1 Partenariat avec Dongfeng Peugeot Citroën en Chine

Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd

Pékin, Chine

Pourcentage de mise en équivalence : 25%

Informations financières à 100% après retraitements aux normes Groupe

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Prêts et créances sur la clientèle	1 948	1 534
Autres postes de l'Actif	35	31
Total de l'actif	1 983	1 565
Dettes de refinancement	1 414	1 176
Autres postes du Passif	329	190
Capitaux propres	240	199
Total du passif	1 983	1 565

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Produit Net Bancaire	46	22	57
Charges générales d'exploitation et assimilées	(10)	(7)	(18)
Résultat brut d'exploitation	36	15	39
Coût du risque	(4)	(1)	(8)
Résultat d'exploitation	32	14	31
Impôt sur les bénéfices	(8)	(4)	(8)
Résultat net	24	10	23

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2013	157	50%	78	(65)	5	18	2
Résultat net de la période	10		5			5	
Augmentation de capital	-		-	-		-	
Ecart de conversion	(2)		(1)			(1)	(1)
Au 30 juin 2014	165	50%	82	(65)	5	22	1
Résultat net de la période	13		12			7	
Ecart de conversion	21		9			10	10
Au 31 décembre 2014	199	50%	99	(65)	5	39	11
Résultat net de la période	24		8			8	
Cession 25%	-		(55)	32	(2)	(25)	(9)
Ecart de conversion	17		8			8	8
Au 30 juin 2015	240	25%	60	(33)	3	30	10

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Participations dans les entreprises mises en équivalence	63	104
Total de l'actif	63	104
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	33	65
- Réserves consolidées - part du groupe	30	39
Total du passif	63	104

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

10.2.2 Partenariat avec Santander CF en France

Le partenariat en France concerne les entités suivantes :

Filiales :

Sofib	détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF
Crédipar	détenue à 100% par Sofib
CLV	détenue à 100% par Sofib

Entités ad hoc :

FCT Auto ABS 2011-1
FCT Auto ABS 2012-1
FCT Auto ABS French Loans Master
FCT Auto ABS DFP Master Compartment France 2013
FCT Auto ABS 2013-2
FCT Auto ABS2 2013-A
FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-01

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de ces entités.

Informations financières à 100% après retraitements aux normes Groupe

Éléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2015
Prêts et créances sur la clientèle	8 388
Autres postes de l'Actif	952
Total de l'actif	9 340
Dettes de refinancement	6 279
Autres postes du Passif	2 056
Capitaux propres	1 005
Total du passif	9 340

Éléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2015
Produit Net Bancaire	199
Charges générales d'exploitation et assimilées	(72)
Résultat brut d'exploitation	127
Coût du risque	(17)
Résultat d'exploitation	110
Impôt sur les bénéfices	(36)
Résultat net	74

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2015	1 005	50%	503	(470)	-	33	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Éléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	503
Total de l'actif	503
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	470
- Réserves consolidées - part du groupe	33
Total du passif	503

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.3 Partenariat avec Santander CF au Royaume-Uni

Le partenariat au Royaume-Uni concerne les entités suivantes :

Filiale :

PSA Finance UK Ltd détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Entité ad hoc :

Auto ABS UK Loans Plc

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de ces entités.

Informations financières à 100% après retraitements aux normes Groupe**Eléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2015
Prêts et créances sur la clientèle	3 825
Autres postes de l'Actif	455
Total de l'actif	4 280
Dettes de refinancement	3 794
Autres postes du Passif	136
Capitaux propres	350
Total du passif	4 280

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2015
Produit Net Bancaire	61
Charges générales d'exploitation et assimilées	(19)
Résultat brut d'exploitation	42
Coût du risque	4
Résultat d'exploitation	46
Impôt sur les bénéfices	(9)
Résultat net	37

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2015	350	50%	174	(147)	-	27	9

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	174
Total de l'actif	174
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	147
- Réserves consolidées - part du groupe	27
Total du passif	174

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.4 Partenariat avec Santander CF à Malte

Le partenariat à Malte concerne les entités suivantes :

Filiales d'assurance détenues à 50/50 par PSA Services Ltd et Santander CF :

PSA Insurance Europe Ltd

PSA Life Insurance Europe Ltd

Pourcentage de mise en équivalence : 45%

(PSA Services Ltd est détenue à 99.99% par PSA Assurance S.A.S., elle-même détenue à 90% par Banque PSA Finance)

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de ces entités.

Les informations financières à 100% après retraitements aux normes Groupe sont non significatives au 30 juin 2015.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2015	6	45%	3	(3)	-	-	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Services Ltd.

Éléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3
Total de l'actif	3
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	3
- Réserves consolidées - part du groupe	-
Total du passif	3

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Services Ltd.

Note 11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading (1)	-	1
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (1)	1	3
Total	1	4

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

(1) Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 18.4). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 18.1.

Note 12 Instruments dérivés de couverture - passifs

12.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	-	18
- dont entreprises liées	-	18
Charges à payer sur swaps de couverture	10	19
- dont entreprises liées	-	1
Juste valeur négative des swaps de couverture	16	45
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	-	-
- des obligations	3	14
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) (2)	13	31
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge)	-	-
Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés (cf. Note 12.2)	(11)	(28)
Total	15	54

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.3.

(1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 6 et 18.2.A).

(2) Les swaps de couverture des encours clientèle destinés à être repris en partenariat le sont aussi. Les couvertures sont efficaces (cf. Note 18.3) et les mêmes principes ont été appliqués pour les activités poursuivies et pour les activités destinées à être reprises en partenariat. Compte tenu des mécanismes d'appel de marge et de la compensation au bilan (cf. Note 12.2), il a été décidé de ne pas déclasser, l'impact en résultat étant non significatif.

12.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - passifs

Pour 2015

(en millions d'euros)

	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps perdants					
Charge à payer		10	10	-	10
- swaps avec appel de marge	-	9	9	-	9
- swaps sans appel de marge	-	1	1	-	1
Juste valeur négative	(3)	19	16	-	16
- swaps avec appel de marge	(2)	16	14	-	14
- swaps sans appel de marge	(1)	3	2	-	2
Compensation	-	-	-	(11)	(11)
Total au passif	(3)	29	26	(11)	15
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	15	(11)	4
Total à l'actif	-	-	15	(11)	4

Pour 2014

(en millions d'euros)

	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps perdants					
Charge à payer	(2)	21	19	-	19
- swaps avec appel de marge	(2)	20	18	-	18
- swaps sans appel de marge	-	1	1	-	1
Juste valeur négative	(35)	80	45	-	45
- swaps avec appel de marge	(35)	74	39	-	39
- swaps sans appel de marge	-	6	6	-	6
Compensation	-	-	-	(28)	(28)
Total au passif	(37)	101	64	(28)	36
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	36	(28)	8
Total à l'actif	-	-	36	(28)	8

Note 13 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation des dettes à vue/à terme

	30.06.2015			31.12.2014		
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies
	Transférées	Non transférées		Transférées	Non transférées	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes à vue hors groupe	85	-	10	56	-	145
- Comptes ordinaires créditeurs	79	-	7	44	-	142
- Comptes et emprunts financiers au jour le jour	6	-	3	10	-	3
- Autres sommes dues	-	-	-	2	-	-
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Dettes à terme hors groupe	502	1 071	236	222	5 407	752
- Bancaires classiques	314	671	170	37	880	587
- Tirages sur le Term-loan syndiqué (cf. Note 20.2)	-	-	-	-	2 999	-
- Tirages sur les lignes de crédit bilatérales revolving (cf. Note 20.2)	100	-	66	64	228	165
- dont financement obtenu dans le cadre de la collatéralisation en Italie (cf. Note 20.1)	100	-	-	-	-	100
- Tirage dans le cadre de la collatéralisation en Belgique (cf. Note 20.1)	88	-	-	121	-	-
- Financement obtenu auprès de la BCE (cf. Note 20.1)	-	400	-	-	1 300	-
Éléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit	-	-	(6)	-	(10)	(5)
- Frais d'émission à étaler	-	-	(6)	-	(10)	(5)
Dettes rattachées	13	1	29	2	26	38
Total des dettes au coût amorti	600	1 072	269	280	5 423	930
		1 941			6 633	

Note 14 Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	30.06.2015			31.12.2014	
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Passifs des activités poursuivies	Passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat	
	Transférées	Non transférées		Passifs des activités poursuivies	Passifs des activités poursuivies
Dettes à vue	1 873	-	1	2 165	98
- Comptes ordinaires					
- Comptes courants des sociétés du réseau					
- Entreprises liées (1)	60	-	-	30	26
- Hors groupe	126	-	-	171	65
- Cash pooling (2) :					
- avant compensation	6	-	65	7	8
- compensation des activités poursuivies	-	-	(65)	-	(8)
- Comptes d'épargne sur livret (3)	1 661	-	-	1 908	-
- Autres sommes dues à la clientèle					
- Entreprises liées	-	-	-	3	-
- Hors groupe	20	-	1	46	7
Dettes rattachées	3	-	-	-	-
- dont comptes d'épargne sur livret (3)	3	-	-	-	-
Dettes à terme	169	660	11	214	322
- Comptes à terme (3)	148	-	-	165	-
- Dette à terme Corporate (3)					
- Entreprises liées	-	660	5	-	305
- Autres dettes à terme					
- Entreprises liées	1	-	-	-	1
- Hors groupe	20	-	6	49	16
Dettes rattachées	-	-	-	2	-
- dont comptes à terme (3)	-	-	-	1	-
Total	2 045	660	12	2 381	420
		2 717		2 801	

(1) Il s'agit principalement des comptes de règlement des filiales de financement pour les opérations faites avec le groupe PSA Peugeot Citroën.

(2) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International (entreprise liée), les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 8.1).

(3) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dette à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement" (cf. Notes 27.1 et 27.3). Les intérêts et charges correspondants sont présentés au compte de résultat dans le "Coût net de refinancement".

Note 15 Dettes représentées par un titre

15.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2015			31.12.2014		
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies
	Transférées	Non transférées		Transférées	Non transférées	
Titres du marché interbancaire et titres de créances	-	2 209	20	-	3 186	2 011
- EMTN, BMTN et assimilés (1)	-	2 209	18	-	3 137	2 011
- dont en cours de livraison	-	-	-	-	-	-
- CDN et BT	-	-	2	-	49	-
- dont en cours de livraison	-	-	-	-	-	-
Dettes rattachées	-	36	1	-	71	29
Eléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre	-	(3)	(2)	-	(3)	(10)
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	-	(3)	(2)	-	(3)	(10)
Emprunts obligataires	2 041	-	-	4 830	-	545
- Emis par les fonds de titrisation (cf. Note 15.2)	2041	-	-	4830	-	545
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
- dont titrisation	-	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	179	-	-	-	-	251
- dont titrisation : parts senior (cf. Note 15.2)	95	-	-	-	-	174
Dettes rattachées	40	-	-	-	-	55
- dont titrisation	29	-	-	-	-	46
Total des dettes au coût amorti	2 260	2 242	19	4 830	3 254	2 881
		4 521			10 965	

(1) Dont 270,1 millions d'euros de dette émise avec garantie de l'Etat au 30 juin 2015 contre 1 500 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. Note 20.4).

15.2 Opérations de titrisation

Emprunts obligataires (hors dettes rattachées)

					Obligations émises				
(en millions d'euros)					au 30.06.2015		au 31.12.2014		à l'origine
Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Obligations	Notation	Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies
						Dettes des activités poursuivies		Dettes des activités poursuivies	
France	FCT Auto ABS 2011-1	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	-	-	155	-	956
			Classe B	-	-	94	-	94	
	FCT Auto ABS 2012-1	France	Classe A	Fitch/S&P AAA/AAA	-	-	724	-	724
			Classe B	-	-	356	-	356	
	FCT Auto ABS French Loans Master	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	-	-	99	-	N/A
			Classe B	-	-	10	-	N/A	
	FCT Auto ABS 2013-2	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	-	-	429	-	450
			Classe B	A+/A2	-	-	20	-	20
			Classe C	-	-	25	-	25	
	FCT Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	France	Classe A	Moody's/S&P Aaa/AAA	-	-	550	-	N/A
Classe S			Aaa/AAA	-	-	225	-	N/A	
Classe B			-	-	290	-	N/A		
FCT Auto ABS2 2013-A	France	Classe A	Moody's/DBRS Aaa/AAA	-	-	522	-	522	
		Classe B	A2/A	-	-	52	-	52	
		Classe C	-	-	162	-	162		
AUTO ABS3 FCT COMPARTMENT 2014-1	France	Classe A	Fitch/DBRS AAA/AAA	-	-	397	-	397	
		Classe B	A/A	-	-	23	-	23	
		Classe C	-	-	10	-	10		
Allemagne	FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	116	-	211	-	720
			Classe B	-	80	-	80	-	80
	FCT Auto ABS 2013-1	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	174	-	272	-	361
			Classe B	-	116	-	116	-	116
	FCT Auto ABS German Lease Master	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	241	-	150	-	N/A
			Classe B	-	91	-	57	-	N/A
FCT Auto ABS DFP Master Compartment Germany 2013	France	Classe A	Moody's/S&P Aaa/AAA	189	-	189	-	N/A	
		Classe B	-	117	-	116	-	N/A	
FCT Auto ABS German Loans Master	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	177	-	118	-	N/A	
		Classe A	AAA/Aaa	279	-	279	-	N/A	
		Classe B	-	81	-	69	-	N/A	
Espagne	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne	Classe A	Fitch/DBRS AA-/AA(low)	554	-	-	668	668
			Classe B	-/CCC	132	-	-	132	132
Italie	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie	Classe A	Fitch/S&P AA/AA	39	-	-	107	537
			Classe B	-	94	-	-	94	94
	Véhicule de la loi italienne Auto ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	Classe A	Fitch/DBRS AA+/AA	459	-	-	438	N/A
			Classe B	-	66	-	62	N/A	
Royaume-Uni	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni	Classe A	Fitch AAA	-	-	996	-	905
			Classe B	-	-	237	-	426	
			Classe B	-	-	243	-	-	
Suisse	Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH	Suisse	Classe A	-	231	-	200	-	196
Elimination des opérations intragroupe (1)					(1 195)	-	(2 646)	(956)	
Total					2 041		4 830		

(1) Certaines opérations ont été souscrites par Banque PSA Finance, y compris des obligations de classe A, ces dernières étant mobilisables auprès de la BCE.

La dette obligataire est ramenée à zéro en 2015 pour les FCT français et le fonds au Royaume-Uni car ces derniers sont mis en équivalence depuis février 2015 suite à la mise en place des joint-ventures avec Santander CF en France et au Royaume-Uni.

Autres dettes représentées par un titre (hors dettes rattachées)

(en millions d'euros)				au 30.06.2015		au 31.12.2014	à l'origine
				Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	Dettes des activités poursuivies		
Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Titres émis				
Brésil	FIDC	Brésil	Senior	95	-	174	N/A
			Subordonnés	13	-	11	N/A
Elimination des opérations intragroupe				(13)	-	(11)	
Total				95	-	174	

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de lois italienne et suisse, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

Note 16 Comptes de régularisation et passifs divers

(en millions d'euros)	30.06.2015		31.12.2014	
	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Dettes fournisseurs	194	63	156	84
- Entreprises liées (1)	189	54	128	71
- Hors groupe	5	9	28	13
Etat et autres organismes sociaux	67	7	112	25
Charges à payer	42	23	122	44
- Entreprises liées	1	1	10	1
- Hors groupe	41	22	112	43
- dont activités d'assurance	-	5	-	2
Autres créiteurs divers	16	366	60	4
- Entreprises liées (2)	-	348	47	-
- Hors groupe	16	18	13	4
- dont activités d'assurance	-	7	-	-
Produits constatés d'avance	33	8	25	37
- Entreprises liées	-	-	8	-
- Hors groupe	33	8	17	37
- dont appels de marge reçus sur swaps de couverture (3)	-	1	-	4
Autres comptes de régularisation	90	6	124	21
- Hors groupe	90	6	124	21
Total	442	473	599	215
	915		814	

(1) Il s'agit principalement des véhicules et des pièces de rechange en cours de règlement aux marques Peugeot et Citroën.

(2) Dont 348 millions d'euros de dividendes restant à verser au groupe PSA Peugeot Citroën.

(3) Les appels de marge reçus sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur positive pour 162 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 182 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. Note 6.2).

Note 17 Activités d'assurance

17.1 Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2015		31.12.2014	
	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Provisions techniques des contrats d'assurance vie	-	35,3	-	32,9
Provision pour Primes Non Acquisées (PPNA)	-	7,2	-	7,0
Provision pour sinistre à payer (PSAP) :				
- Provision pour sinistres survenus déclarés	-	11,4	-	10,9
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	-	16,7	-	15,0
Autres	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie	1,2	38,5	1,0	33,6
Provision pour Primes Non Acquisées (PPNA)	-	5,3	-	5,3
Provision pour sinistre à payer (PSAP):				
- Provision pour sinistres survenus déclarés	1,2	8,2	1,0	8,0
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	-	25,0	-	20,3
Autres	-	-	-	-
Provisions techniques	1,2	73,8	1,0	66,5
	75,0		67,5	

17.2 Tableau de variation des provisions techniques des contrats d'assurance pour les activités poursuivies

17.2.1 PPNA Provision pour primes non acquises

<i>(en millions d'euros)</i>	Vie	Non Vie	Total
À l'ouverture de l'exercice	7,0	5,3	12,3
+ Primes émises	30,0	39,6	69,6
- Primes acquises	(29,8)	(39,6)	(69,4)
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	7,2	5,3	12,5

17.2.2 PSAP Provision pour sinistres à payer

<i>(en millions d'euros)</i>	Vie	Non Vie	Total
A l'ouverture de l'exercice	25,9	28,3	54,2
<i>dont survenus déclarés</i>	10,9	8,0	18,9
<i>dont survenus connus tardivement (IBNR)</i>	15,0	20,3	35,3
- Sinistres payés au cours de la période	(4,9)	(4,0)	(8,9)
+ Sinistres survenus au cours de la période	5,1	6,9	12,0
+ Sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	2,0	2,0	4,0
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	28,1	33,2	61,3
<i>dont survenus déclarés</i>	11,4	8,2	19,6
<i>dont survenus connus tardivement (IBNR)</i>	16,7	25,0	41,7

17.3 Résultat des activités d'assurance pour les activités poursuivies

17.3.1 Résultat technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
+ Primes acquises	69,4	71,8	121,0
- Charges de prestations	(53,0)	(14,2)	(29,4)
<i>Coût des sinistres</i>	<i>(8,9)</i>	<i>(8,3)</i>	<i>(16,7)</i>
<i>Variation des provisions techniques hors PPNA</i>	<i>(7,1)</i>	<i>(5,9)</i>	<i>(12,4)</i>
<i>Courtage</i>	<i>(37,0)</i>	-	<i>(0,3)</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(37,0)</i>	<i>(31,8)</i>	<i>(170,3)</i>
- Elimination des opérations intragroupe (1)	-	<i>31,8</i>	<i>170,0</i>
Marge sur prestations de services des activités d'assurance	16,4	57,6	91,6
+/- Autres produits (charges) techniques	(1,3)	(0,5)	(1,2)
<i>Charges de personnel</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,1)</i>
<i>Autres produits et charges techniques</i>	<i>(1,2)</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(1,1)</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(1,6)</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(1,3)</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>0,4</i>	-	<i>0,2</i>
+ Produits nets des placements	(0,1)	0,1	0,6
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(0,1)</i>	<i>0,3</i>	<i>0,8</i>
- Elimination des opérations intragroupe	-	<i>(0,2)</i>	<i>(0,2)</i>
Contribution au résultat d'exploitation	15,0	57,2	91,0

(1) En 2015, les courtages ne s'éliminent plus avec les coentreprises en France et au Royaume-Uni, suite à leur mise en équivalence (25 millions d'euros). En conséquence, à partir de 2015, on n'élimine plus les courtages avec les futures joint-ventures en partenariat avec Santander CF (12 millions d'euros).

17.3.2 Résultat non technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
+/- Autres produits (charges) non techniques	0,3	(1,0)	(2,4)
<i>Charges de personnel</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(1,1)</i>
<i>Autres produits et charges non techniques</i>	<i>0,9</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(1,3)</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>1,1</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(0,9)</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>(0,2)</i>	<i>0,1</i>	<i>(0,4)</i>
Contribution au résultat d'exploitation	0,3	(1,0)	(2,4)

17.3.3 Résultat d'exploitation des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Résultat technique	15,0	57,2	91,0
Résultat non technique	0,3	(1,0)	(2,4)
Contribution au résultat d'exploitation	15,3	56,2	88,6

Note 18 Instruments financiers à terme

Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers

(cf. paragraphe "Risques financiers et risque de marché" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2014)

Risque de taux :

La politique de la banque vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt sur la marge opérationnelle de chaque entité du groupe par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt des actifs et des passifs.

Risque de change :

La politique suivie n'autorise pas de position de change. Entité par entité, les actifs et passifs sont adossés par l'utilisation d'instruments financiers appropriés.

Risque de contrepartie :

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. La quasi-totalité des swaps (à plus de 93%) font l'objet de contrats avec appel de marge hebdomadaire. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 25.

Dans le cadre de sa politique de placement, Banque PSA Finance limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de prêts interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement placés en certificats de dépôt à très court terme et dans des OPCVM.

18.1 Position de taux de Banque PSA Finance consolidée

(en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total 30.06.2015
Actifs financiers				
Financements de stocks aux réseaux	2 787	-	-	2 787
Financements clientèle à taux fixe	2 519	4 635	-	7 154
Autres prêts et créances à taux variable	61	-	-	61
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Autres actifs financiers	1 279	-	-	1 279
Total Actifs financiers (a)	6 646	4 635	-	11 281
Autres actifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	34	-	-	34
Actifs non financiers				
Immobilisations et écarts d'acquisition	-	77	-	77
Autres actifs non financiers	1 326	-	-	1 326
Total Actifs non financiers	1 326	77	-	1 403
<i>Total Actif</i>				<i>12 718</i>
Passifs financiers				
Dettes à taux fixe couvertes	(2 042)	(58)	(223)	(2 323)
Dettes à taux variable ou révisable	(3 924)	-	-	(3 924)
Autres financements et découverts bancaires	(2 821)	-	-	(2 821)
Total Passifs financiers (b)	(8 787)	(58)	(223)	(9 068)
Autres passifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	(57)	-	-	(57)
Passifs non financiers				
Autres passifs non financiers	(1 221)	-	-	(1 221)
Total Passifs non financiers	(1 221)	-	-	(1 221)
Capitaux propres (3)	-	(2 372)	-	(2 372)
<i>Total Passif</i>				<i>(12 718)</i>
Position nette avant gestion = (a) + (b)	(2 141)	4 577	(223)	2 213
Notionnel des dérivés				
Dérivés couvrant les actifs financiers				
Swaps de couverture des financements clientèle à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	(2 372)	(2 649)	-	(5 021)
- branche prêteuse	5 021	-	-	5 021
Swaps de couverture des placements à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	-	-	-	-
- branche prêteuse	-	-	-	-
Total des dérivés couvrant les actifs financiers (c)	2 649	(2 649)	-	-
Dérivés couvrant les passifs financiers				
Swaps de couverture des dettes à taux fixe (Fair Value Hedge) (2)				
- branche prêteuse	2 003	20	223	2 246
- branche emprunteuse	(2 246)	-	-	(2 246)
Swaps classés comptablement en trading (test de couverture non réalisable) (1)				
- branche prêteuse	39	38	-	77
- branche emprunteuse	(77)	-	-	(77)
Swaps de couverture des dettes à taux variable (Cash Flow Hedge)				
- branche emprunteuse	(18)	-	-	(18)
- branche prêteuse	18	-	-	18
Total des dérivés couvrant les passifs financiers (d)	(281)	58	223	-
Portefeuille de Trading (e) (1)	-	3	-	3
Position nette des dérivés = (c) + (d) + (e)	2 368	(2 588)	223	3
Position nette après gestion (3)	227	1 989	-	2 216
<i>Rappel position nette après gestion au 31 décembre 2014</i>	<i>333</i>	<i>3 573</i>	<i>-</i>	<i>3 906</i>

Ce tableau positionne les actifs financiers et les passifs financiers en fonction de leur date d'échéance pour ceux à taux fixe et en fonction de la prochaine révision de taux pour ceux à taux révisable. Il tient compte de l'intégralité des encours et de la dette sans tenir compte des déclassements IFRS 5.

Dans la partie du tableau sur les dérivés, les swaps et autres opérations dérivées sont présentés en positif pour la branche prêteuse et en négatif pour la branche emprunteuse.

(1) Sur un nominal total de swaps de 9 983 millions d'euros à fin juin 2015:

a) 1 357 millions d'euros concernent des swaps qui se neutralisent en trading au sein de portefeuilles homogènes. Il s'agit de swaps symétriques portés par la succursale anglaise. Les positions étant fermées, les swaps ne dégagent pas de résultat.

b) 80 millions d'euros concernent un nombre limité de swaps classés comptablement en trading, dont :

- 77 millions couvrent de la dette à taux fixe, déclassés du fait de la preuve de couverture non réalisable ;
- 3 millions d'euros de cross currency swap, en position isolée.

L'impact est non significatif en compte de résultat (cf. Notes 5, 11 et 18.4). A noter qu'aucun des swaps en portefeuille de trading, y compris ceux en position isolée, n'entre dans le portefeuille de négociation selon les textes prudentiels, dans le cadre du reporting COREP.

(2) Dont 1 260 millions d'euros de swaps de couverture symétriques au niveau consolidé, mis en place lors des opérations de titrisation.

(3) La position nette après gestion à moins d'un an est peu significative. La position nette après gestion de 1 à 5 ans s'élève à 1 989 millions d'euros, totalement couverte par les capitaux propres.

18.2 Position de change résiduelle de Banque PSA Finance consolidée**A. Positions de change opérationnelles**

Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme).
Compte tenu de la politique de couverture, le résultat du groupe ne subira qu'un impact très limité en cas de forte variation des devises.

Positions externes de la mère

(en millions d'euros)	HUF	CHF	CNY	CZK	GBP	JPY	MXN	PLN	RUB	USD
Actifs	10	227	-	18	282	-	-	140	-	7
Passifs	-	(243)	-	-	(219)	-	-	-	-	(454)
Position nette avant gestion	10	(16)	-	18	63	-	-	140	-	(447)
Couverture actifs	(10)	-	-	(18)	(62)	-	-	(140)	-	-
Couverture passifs	-	16	-	-	-	-	-	-	-	447
Position des dérivés	(10)	16	-	(18)	(62)	-	-	(140)	-	447
Position nette après gestion au 30.06.2015	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<i>Rappel décembre 2014</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Positions externes des filiales

(en millions d'euros)	EUR /PLN	HUF /CHF	BRL /EUR	EUR /GBP	HRK /EUR	HUF /EUR	EUR /CNY	EUR /TRY	EUR /USD
Actifs	-	5	-	11	22	1	-	-	-
Passifs	-	(5)	(5)	(11)	(22)	(1)	-	-	-
Position nette avant gestion	-	-	(5)	-	-	-	-	-	-
Couverture actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couverture passifs	-	-	5	-	-	-	-	-	-
Position des dérivés	-	-	5	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion au 30.06.2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Rappel décembre 2014</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

B. Positions de change structurelles

Les positions structurelles (Titres de participation des filiales, Dotation des succursales) et les résultats futurs ne font pas l'objet de couverture. La durée de l'activité de la filiale ou de la succursale étant indéterminée par définition, toute couverture représenterait une position nette ouverte sur le long terme.

(en millions d'euros)	CHF	CNY	CZK	GBP	HRK	HUF	MXN	PLN	RUB	TRY	USD (1)	TOTAL
Position de change au 30.06.2015	16	81	31	103	3	21	7	45	43	8	161	519
<i>Rappel décembre 2014</i>	14	73	30	110	3	20	7	40	37	9	148	491

(1) La position de change structurelle sur le dollar américain (USD) provient du financement en dollars des titres de participation des filiales brésiliennes, argentine et russe.

18.3 Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

(en millions d'euros)	30.06.2015	Mise en œuvre des partenariats	31.12.2014	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)					
- Ventes à crédit	10	(4)	44		
- Location avec option d'achat	3	(4)	-		
- Location longue durée	4	(5)	(5)		
Total valorisation nette	17	(13)	39	(9)	
Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle					
- à l'actif (Note 6)	1	-	-		
- au passif (Note 12)	(13)	9	(31)		
Total valorisation nette	(12)	9	(31)	10	1
Inefficacité en stock	5	(4)	8		1
Ecart de réévaluation des emprunts couverts					
- Valorisation nette	(1)	-	(2)		
Total valorisation nette	(1)	-	(2)	1	
Instruments dérivés de couverture des emprunts					
- à l'actif (Note 6)	1	-	2		
- au passif (Note 12)	-	-	-		
Total valorisation nette	1	-	2	(1)	0
Inefficacité en stock	0		0		0
Ecart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
- Valorisation nette	(41)	-	(69)		
Total valorisation nette	(41)	-	(69)	28	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
- à l'actif (Note 6)	49	-	74		
- au passif (Note 12)	-	-	-		
Total valorisation nette	49	-	74	(25)	3
Inefficacité en stock	8		5		3
Ecart de réévaluation des obligations couvertes					
- Valorisation nette	-	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations (2)					
- à l'actif (Note 6)	3	(3)	14		
- au passif (Note 12)	(3)	3	(14)		
Total valorisation nette	-	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0		0		0
Ecart de réévaluation des autres dettes représentées par des titres couvertes					
- Valorisation nette	-	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des autres dettes représentées par des titres					
- à l'actif (Note 6)	-	-	-		
- au passif (Note 12)	-	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0		0		0

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) Il s'agit de swaps symétriques (chez BPF et chez les FCT et assimilés) affectés à la couverture de la dette obligataire de ces fonds (cf. Note 18.1, renvoi (2)).

18.4 Impact en résultat de la variation de juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	30.06.2015	Mise en œuvre des partenariats	31.12.2014	Variation de juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur (Note 5)				
- Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	1	(1)
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	1	(3)	3	1
Total valorisation nette	1	(3)	4	-
Passifs financiers à la juste valeur (Note 11)				
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	(1)	-	(3)	2
Total valorisation nette	(1)	-	(3)	2
Impact en résultat				2

Note 19 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en millions d'euros)	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecart	
	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014
Actif						
Caisse, banques centrales, CCP	7	308	7	308	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	404	455	404	455	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	17	58	17	58	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	20	14	20	14	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (3)	191	1 070	191	1 070	-	-
Prêts et créances sur la clientèle (4)	707	4 012	706	4 048	1	(36)
Passif						
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	1	4	1	4	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	15	54	15	54	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	1 357	6 554	1 342	6 355	(15)	(199)
- Dont dettes des activités poursuivies	269	931	269	930	-	(1)
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	1 088	5 623	1 073	5 425	(15)	(198)
Dettes envers la clientèle (3)	672	420	672	420	-	-
- Dont dettes des activités poursuivies	12	420	12	420	-	-
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	660	-	660	-	-	-
Dettes représentées par un titre (5)	2 308	6 230	2 302	6 204	(6)	(26)
- Dont dettes des activités poursuivies	19	2 928	19	2 914	-	(14)
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	2 289	3 302	2 283	3 290	(6)	(12)

A l'exception des prêts et créances sur la clientèle et des dettes, la valeur au bilan est conservée : dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

- (1) Les instruments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor,...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.
- (2) Les titres de participation non encore consolidés, comptabilisés en "Actifs disponibles à la vente", ont une juste valeur estimée à la valeur de la dernière transaction, qui correspond à l'acquisition des titres.
- (3) Les prêts et créances sur les établissements de crédit, ainsi que les dettes envers la clientèle, sont à court terme et principalement à taux révisable, et ont en conséquence une juste valeur proche de leur coût amorti.

Conformément à la norme IFRS 13, le processus de détermination de la juste valeur est détaillé ci-après :

- au paragraphe (4) pour les prêts et créances sur la clientèle,
- au paragraphe (5) pour les dettes.

(4) Les prêts et créances sur la clientèle sont évaluées au bilan au coût amorti. De manière générale, ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux moyen clientèle des trois derniers mois. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

(5) Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus représente essentiellement l'évolution du risque propre du groupe Banque PSA Finance sur les marchés financiers. Elle est déterminée selon les deux cas suivants :

- Pour la dette représentée par un titre, en valorisant sur la base des cotations disponibles sur le marché (niveau 1).

- Pour la dette envers les établissements de crédit, en valorisant sur la base des informations recueillies auprès de nos partenaires financiers. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

Note 20 Autres engagements

Note 20.1 Autres engagements

(en millions d'euros)	30.06.2015			31.12.2014		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
Engagements de financement						
Engagements reçus d'établissements de crédit (cf. Note 20.2)	120	1 492	465	646	5 200	518
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1) - dont Crédipar	337	-	5	1 128	-	130
	-	-	-	785	-	-
Engagements de garantie						
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	241	-	21	169	-	197
- garanties reçues sur encours clientèle	241	-	20	169	-	196
- garanties reçues sur titres détenus	-	-	1	-	-	1
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	-	1	-	-	1	-
Garanties données en faveur de la clientèle	1	-	11	65	-	1
- Sofib	-	-	-	61	-	-
- Sofira	-	-	-	4	-	-
- Banque PSA Finance	-	-	11	-	-	-
- succursale italienne	1	-	-	-	-	1
Autres engagements reçus						
Titres reçus en garantie	48	-	-	-	-	5
Autres engagements donnés						
Actifs donnés en garantie pour compte propre (cf. Notes 8.1 et 13)	217	594	-	117	2 009	131
- à la Banque Centrale Européenne (2)	-	594	-	-	2 009	-
- en faveur d'établissements de crédit par la succursale italienne	131	-	-	-	-	131
- en faveur d'établissements de crédit par la filiale belge	86	-	-	117	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-

(1) Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.

(2) Actifs donnés en garantie, dont créances clientèle pour 195 millions d'euros, pour un financement obtenu de 400 millions d'euros à court terme au 30 juin 2015 ; il reste un volant potentiel de financement à court terme de 61 millions d'euros (cf. Note 20.3).

Banque PSA Finance ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

Note 20.2 Lignes de crédit

(en millions d'euros)	30.06.2015			31.12.2014		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
Lignes de crédit confirmées non tirées, par ordre de priorité de tirage (cf. Note 13)						
Term-loan syndiqué (1)	-	-	-	-	1 100	-
Lignes de crédit bilatérales revolving (1)(2)	-	792	406	506	954	506
Autres lignes de crédit bancaire	120	-	59	140	-	12
Lignes de back up syndiquées (1)(3)	-	700	-	-	3 146	-
Total	120	1 492	465	646	5 200	518
		2 077			6 364	

(1) Constituent des engagements reçus de financement, principalement à long terme.

(2) Sur un total de 1 364 millions d'euros au 30 juin 2015.

(3) Au 30 juin 2015, 700 millions d'euros à échéance février 2020.

En cas de modification de la notation de Banque PSA Finance, les conditions financières de certaines de ces lignes peuvent être modifiées, mais leur montant ne saurait être réduit.

Note 20.3 Sécurité financière

La sécurité financière de Banque PSA Finance correspond à la réserve de liquidité, au collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et aux lignes de crédit confirmées non tirées (cf. Note 20.2).

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2015			31.12.2014		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
Réserve de liquidité	86	-	360	23	-	1 247
- Dépôts sur les comptes de banques centrales (cf. Note 4)	17	-	7	23	-	307
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 5)	46	-	1	-	-	47
- Obligations assimilables du Trésor (OAT) qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 5)	-	-	251	-	-	252
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 7)	23	-	101	-	-	641
Possibilités de financement auprès de la BCE	-	61	-	-	48	-
Lignes de crédit confirmées non tirées	120	1 492	465	646	5 200	518
Total	206	1 553	825	669	5 248	1 765
		2 584			7 682	

Note 20.4 Gestion du risque de liquidité

(cf. paragraphes 1.4.4 - Sécurité de la liquidité)

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en termes de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement.

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de sécurité financière (cf. Note 20.3), pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de financement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2015, la sécurité financière représente 2 584 millions d'euros.

Le renouvellement des lignes bancaires, associé à l'activité de dépôt, aux actions de titrisation, de collatéralisation et aux dernières obligations avec garantie de l'état, assurent le plan de financement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance.

Note 21 Intérêts et produits au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Ventes à crédit	44	52	100
- dont entreprises liées	4	3	6
- dont encours titrisé	-	-	-
Location avec option d'achat	6	5	11
- dont entreprises liées	-	-	-
- dont encours titrisé	-	-	-
Location longue durée	3	3	6
- dont entreprises liées	-	-	1
- dont encours titrisé	-	-	-
Financement de stocks aux Réseaux	6	10	18
- dont entreprises liées	4	7	12
Autres financements	2	7	13
- dont entreprises liées	-	-	1
Rémunérations des apporteurs	(4)	(5)	(10)
- Vente à crédit	(3)	(4)	(7)
- Location avec option d'achat	(1)	(1)	(2)
- Location longue durée	-	-	-
- dont entreprises liées	-	-	(1)
Autres coûts d'acquisition	-	(1)	(1)
Intérêts sur comptes ordinaires	-	-	-
Intérêts sur engagements de garantie	-	-	-
Total	57	71	137

Note 22 Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit

Il s'agit de la charge d'intérêts, d'une part sur les comptes à terme, d'autre part sur les emprunts auprès des établissements de crédit.

Note 23 Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Charges sur dettes représentées par un titre	(9)	(19)	(54)
Charges sur obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-
- dont titrisation : obligations prioritaires	-	-	-
Total	(9)	(19)	(54)

Note 24 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Frais de personnel	(5)	(5)	(10)
- Rémunérations	(4)	(4)	(8)
- Charges sociales	(1)	(1)	(2)
- Intéressement et participation	-	-	-
Autres charges générales d'exploitation	(23)	(20)	(37)
- Charges externes	(72)	(62)	(125)
- dont entreprises liées	(51)	(36)	(78)
- Refacturation aux activités destinées à être reprises en partenariat (1)	49	42	88
Total	(28)	(25)	(47)

(1) La refacturation se poursuivra après la mise en place des partenariats.

Note 25 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

25.1 Evolution de l'encours

	Coût du risque							Total coût du risque au 30.06.2015	Bilan au 30.06.2015
	Bilan au 31.12.2014 publié	Déclassement IFRS5 du périmètre complémentaire	Bilan au 31.12.2014 après déclassement complémentaire	Production nette et écart de conversion (1)	Dotations	Reprises	Passages en pertes		
<i>(en millions d'euros)</i>									
Retail									
Créances saines sans impayés	3 341	(2 779)	562	(83)	-	-	-	-	479
Créances saines avec impayés	118	(84)	34	(8)	-	-	-	-	26
Dépôts de garantie	(7)	6	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Créances douteuses	147	(92)	55	(31)	-	-	(2)	-	22
Encours brut (2)	3 599	(2 949)	650	(122)	-	-	(2)	-	526
Dépréciations créances saines avec impayés	(19)	14	(5)	1	-	1	-	-	(3)
Dépréciations créances douteuses	(125)	75	(50)	32	(3)	2	-	-	(19)
Dépréciations (2)	(144)	89	(55)	33	(3)	3	-	-	(22)
Éléments intégrés au coût amorti	42	(49)	(7)	1	-	-	-	-	(6)
Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)	3 497	(2 909)	588	(88)	(3)	3	(2)	-	498
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Retail	-	-	-	-	(3)	3	(2)	1	(1)
Corporate réseaux									
Créances saines sans impayés	361	(198)	163	4	-	-	-	-	167
Créances saines avec impayés	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts de garantie	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	99	(80)	19	(2)	-	-	(1)	-	16
Encours brut	461	(279)	182	2	-	-	(1)	-	183
Dépréciations créances saines	(4)	4	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances douteuses	(30)	19	(11)	-	(1)	2	-	-	(10)
Dépréciations	(34)	23	(11)	-	(1)	2	-	-	(10)
Éléments intégrés au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)	427	(256)	171	2	(1)	2	(1)	-	173
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate réseaux	-	-	-	-	(1)	2	(1)	-	-
Corporate et assimilés									
Créances saines sans impayés	116	(85)	31	4	-	-	-	-	35
Créances saines avec impayés	1	-	1	-	-	-	-	-	1
Dépôts de garantie	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	3	(2)	1	-	-	-	-	-	1
Encours brut	119	(86)	33	4	-	-	-	-	37
Dépréciations créances saines	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances douteuses	(3)	2	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Dépréciations	(4)	3	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Éléments intégrés au coût amorti	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)	115	(84)	31	4	-	-	-	-	35
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Encours total									
Créances saines sans impayés	3 818	(3 062)	756	(75)	-	-	-	-	681
Créances saines avec impayés	121	(86)	35	(8)	-	-	-	-	27
Dépôts de garantie	(9)	8	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Créances douteuses	249	(174)	75	(33)	-	-	(3)	-	39
Encours brut	4 179	(3 314)	865	(116)	-	-	(3)	-	746
Dépréciations créances saines	(5)	5	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances saines avec impayés	(19)	14	(5)	1	-	1	-	-	(3)
Dépréciations créances douteuses	(158)	96	(62)	32	(4)	4	-	-	(30)
Dépréciations	(182)	115	(67)	33	(4)	5	-	-	(33)
Éléments intégrés au coût amorti	42	(50)	(8)	1	-	-	-	-	(7)
Encours net	4 039	(3 249)	790	(82)	(4)	5	(3)	-	706
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Coût du risque	-	-	-	-	(4)	5	(3)	1	(1)

En ce qui concerne les créances soumises à dépréciation, le coût du risque est majoré du montant des intérêts facturés, qui restent en intérêts sur opérations avec la clientèle.

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) L'impact de la sortie de l'activité revolving suite à la mise en place de la joint-venture en France en février 2015 se traduit par une variation de -104 millions d'euros d'encours brut et de +33 millions d'euros de reprises de dépréciations.

25.2 Evolution du coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Créances saines avec ou sans impayés (1)						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	(1)	(2)
Reprises de dépréciations	1	-	-	1	-	1
Créances douteuses						
Dotations pour dépréciations	(3)	(1)	-	(4)	(8)	(18)
Reprises de dépréciations	2	2	-	4	5	14
Engagements douteux						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	-	-
Pertes sur créances irrécupérables	(2)	(1)	-	(3)	(3)	(10)
Récupérations sur créances amorties	1	-	-	1	1	1
Coût du risque	(1)	-	-	(1)	(6)	(14)

La politique de gestion de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2014.

(1) - Pour le Retail, il s'agit de créances saines avec impayés.

- Pour le Corporate, il s'agit de créances saines avec ou sans impayés, soumises à une dépréciation statistique à partir de 2014.

25.3 Informations sur les arriérés de paiement non dépréciés

En ce qui concerne le Retail, les créances saines avec impayés sont systématiquement dépréciées (cf. renvoi (1) de la Note 25.2).

En ce qui concerne le Corporate, depuis 2014, compte tenu de la dépréciation statistique mise en place sur le Corporate sain (cf. renvoi (1) de la Note 25.2), il n'y a plus d'encours sain Corporate avec impayés non dépréciés.

Note 26 Impôt sur les bénéfices

26.1 Evolution des postes de bilan

	31.12.2014							30.06.2015	
	Publié IFRS 5	Déclassement périmètre complémentaire	Impôt des activités poursuivies	Résultat	Capitaux propres	Règlements	Déclassement IFRS 5 au compte de résultat (1)	Ecart de conversion et autres (2)	Impôts des activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>									
Impôts courants									
Actif	9	(7)	2						4
Passif	(8)	1	(7)						(13)
Total	1	(6)	(5)	(19)	-	15	-	-	(9)
Impôts différés									
Actif	83	(50)	33						31
Passif	(24)	-	(24)						(13)
Total	59	(50)	9	48	-	-	(38)	(1)	18

(1) Principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe entre les activités poursuivies et les activités destinées à être reprises en partenariat (cf. renvois (1) et (2) de la Note 26.2).

(2) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

26.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

La charge de l'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la note 2 des comptes publiés au 31 décembre 2013, qui traite de l'imposition différée.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La 4ème loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 a instauré une majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2011 et 2012, portant le taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 60% des bénéfices taxables de l'exercice.

La loi de finances pour 2013 (publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2012) a maintenu la majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014, avec un taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice.

L'article 16 de la loi de finances pour 2014 (publiée au Journal Officiel le 27 décembre 2013) a relevé la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de 5 % à 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014 (Article 235 ter ZAA du CGI), portant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 %. Elle a maintenu l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice pour la partie excédant 1 million d'euros.

L'article 15 de la loi n° 2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 a reporté la suppression de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés. Cette contribution exceptionnelle de 10,7 % s'applique aux résultats imposables des exercices clos jusqu'au 30 décembre 2016 (Article 235 ter ZAA du CGI), maintenant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 % en 2015.

Au 31 décembre 2014, la reprise pour utilisation de la charge comptabilisée à fin 2013, complétée au 30 juin 2014, à hauteur de +10,1 millions d'euros a été compensée par la réévaluation des impôts différés passifs pour -11,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, il n'y a plus de réévaluation des impôts différés passifs pour les coentreprises françaises. L'impact au résultat est de +1 million d'euros de reprise pour utilisation, le stock restant de -11 millions d'euros ayant été transféré lors de la mise en place de la joint-venture en France, en février 2015.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Impôts des activités poursuivies			
Impôts courants	(19)	(18)	(19)
Impôt sur les bénéfices	(19)	(18)	(19)
Impôts différés	48	59	77
Impôts différés de la période (1)	48	59	77
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	-	-	-
Impôts des activités destinées à être reprises en partenariat			
Impôts courants et différés (2)	(60)	(113)	(154)
Total	(31)	(72)	(96)

(1) Dont +38 millions d'euros au 30 juin 2015 principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe avec les activités destinées à être reprises en partenariat.

(2) Dont -38 millions d'euros au 30 juin 2015 principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe avec les activités poursuivies.

Ces écritures sont sans impact sur le résultat net de Banque PSA Finance et n'ont pas de contrepartie au bilan.

26.3 Preuve d'impôt du groupe Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Résultat avant impôt des activités poursuivies	(42)	(155)	(354)
Résultat avant impôt des activités destinées à être reprises en partenariat	201	330	541
Neutralisation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(59)	(5)	(12)
Différences permanentes	55	(1)	104
Total imposable	155	169	279
dont correction rétroactive suite contrôle fiscal (1)	-	-	96
Taux d'impôt légal en France pour la période	38,0%	38,0%	38,0%
Charge d'impôt théorique	(59)	(64)	(106)
Effet des différences de taux à l'étranger	9	16	15
Effet de variation de taux à l'étranger	-	-	-
Effet de la majoration provisoire du taux sur la France	2	2	(1)
Régularisation au titre de l'exercice antérieur	4	1	(5)
Litiges et redressements fiscaux	-	-	-
Reprise impôt différé suite contrôle fiscal (1)	-	-	35
Autres	-	(4)	(5)
Impôt sur les bénéfices avant pertes de valeur sur actifs sur déficits reportables	(44)	(49)	(67)
Taux effectif d'impôt groupe	28,4%	28,8%	24,0%
Impôts différés actifs sur déficits reportables :			
- Dotation pour dépréciation (2)	-	(23)	(29)
- Reprise de dépréciation (3)	13	-	-
Impôt sur les bénéfices	(31)	(72)	(96)

(1) Suite au contrôle fiscal, les bases ont été corrigées rétroactivement, donnant lieu à la prise en compte de l'impact du redressement dans l'impôt courant (-36 millions d'euros), en conséquence l'impôt différé précédemment constaté à ce titre en 2013 a été repris en 2014.

(2) cf. renvoi (2) de la Note 26.4.

(3) Dont 4,5 millions d'euros de reprise de dépréciation sur l'Espagne, classée en résultat des activités destinées à être reprises en partenariat.

26.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables des activités poursuivies

(en millions d'euros)	31.12.2014							30.06.2015
	Publié IFRS 5	Déclassement périmètre complémentaire	Impôts des activités poursuivies	Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficits	Dotation / Reprise pour dépréciations	Ecart de conversion et autres (1)	Impôts des activités poursuivies
Impôts différés actifs sur déficits reportables	52	5	57	3	(13)	-	-	47
Dépréciations (2)	(33)	5	(28)	-	-	8	-	(20)
Total	19	10	29	3	(13)	8	-	27

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) En juin 2014 et décembre 2014, l'impôt différé actif sur le report déficitaire antérieurement constaté par Banque PSA Finance a été intégralement déprécié, l'utilisation de ce report déficitaire entraîne une reprise de dépréciation de 8 millions d'euros à fin juin 2015.

Note 27 Information sectorielle

27.1 Eléments de Bilan

Pour 2015

(en millions d'euros)	Activités de financement							Total au 30.06.2015
	Client final							
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Assurances et services	Refinance- ment et placements	Elimina- tions	
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	6 764	13 894	1 550		-	220	(220)	22 208
Placements			700	-	88	286	(652)	422
Prêts et créances sur les établissements de crédit			3 981	25	35	8 667	(10 989)	1 719
Autres postes de l'Actif				1 326	60	258	(451)	1 193
Total de l'actif							(12 312)	25 542
Passif								
Dettes de refinancement (1)	5 282	11 925	1 210	-	-	13 416	(11 810)	20 023
Dettes envers la clientèle (1)	318	27	132	-		16	(37)	456
Provisions techniques des contrats d'assurance					75			75
Autres postes du Passif				1 536	44	775	(465)	1 890
Capitaux propres (2)				2 366	41	691		3 098
Total du passif							(12 312)	25 542

Pour 2014

(en millions d'euros)	Activités de financement							Total au 31.12.2014
	Client final							
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Assurances et services	Refinance- ment et placements	Elimina- tions	
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	5 891	13 636	1 494		-	199	(199)	21 021
Placements			249	-	102	305	(201)	455
Prêts et créances sur les établissements de crédit			2 783	21	100	18 909	(19 516)	2 297
Autres postes de l'Actif				1 015	63	560	(265)	1 373
Total de l'actif							(20 181)	25 146
Passif								
Dettes de refinancement (1)	5 469	12 657	1 386	-	-	20 275	(19 810)	19 977
Dettes envers la clientèle (1)	283	25	184	-		23	(101)	414
Provisions techniques des contrats d'assurance					67			67
Autres postes du Passif				1 335	144	213	(270)	1 422
Capitaux propres (2)				2 192	28	1 046		3 266
Total du passif							(20 181)	25 146

Les informations sectorielles sont présentées :

- avant déclassement IFRS 5 ;
- avant mise en équivalence des coentreprises en partenariat avec Santander CF ;
- et avant élimination des opérations réciproques ; ces opérations inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

(1) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dette à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".

(2) Les "Capitaux propres" sont donnés après élimination des titres liée au processus de consolidation. Cela permet d'afficher la contribution de chaque grande activité au cumul des réserves consolidées du groupe Banque PSA Finance.

Tableau de passage du bilan de l'information sectorielle IFRS 8 au bilan publiable IFRS 5

Pour 2015

(en millions d'euros)	Bilan information sectorielle IFRS 8 au 30.06.2015	Différences de présentation IFRS 8 / IFRS 5	Déclassements IFRS 5	Coût amorti de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Mise en œuvre des partenariats avec Santander CF (IFRS 3) (1)	Bilan publiable IFRS 5 au 30.06.2015
Actif							
Prêts et créances sur la clientèle	22 208	6	(9 296)	-	-	(12 212)	706
Placements	422	-	(78)	-	-	60	404
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 719	-	(581)	-	-	(947)	191
Actifs d'impôts différés		113	(78)	-	-	(4)	31
Participations dans les entreprises mises en équivalence		63	-	-	-	680	743
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat			10 398	-	(27)	-	10 371
Autres postes de l'Actif	1 193	(154)	(365)	-	-	(402)	272
Total de l'actif	25 542	28	-	-	(27)	(12 825)	12 718
Passif							
Dettes de refinancement	20 023	(20 023)					
Dettes envers les établissements de crédit		8 618	(600)	-	-	(6 677)	1 341
Dettes envers la clientèle	456	3 557	(2 045)	-	-	(1 296)	672
Dettes représentées par un titre		7 854	(2 260)	-	-	(3 333)	2 261
Provisions techniques des contrats d'assurance	75	-	(1)	-	-	-	74
Passifs d'impôts différés		330	(39)	(12)	-	(266)	13
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat			5 421	-	(9)	-	5 412
Autres postes du Passif	1 890	(308)	(476)	37	-	(570)	573
Capitaux propres	3 098	-	-	(25)	(18)	(683)	2 372
Total du passif	25 542	28	-	-	(27)	(12 825)	12 718

(1) La mise en œuvre des partenariats avec Santander CF, en France et au Royaume-Uni en février 2015, et à Malte en mai 2015, entraîne la mise en équivalence des coentreprises (cf. Notes 10.2.2, 10.2.3 et 10.2.4).

Pour 2014

(en millions d'euros)	Bilan information sectorielle IFRS 8 au 31.12.2014	Différences de présentation IFRS 8 / IFRS 5	Déclassements IFRS 5	Coût amorti de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Bilan publiable IFRS 5 au 31.12.2014
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	21 021	7	(16 989)	-	-	4 039
Placements	455	-	-	-	-	455
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 297	-	(1 227)	-	-	1 070
Actifs d'impôts différés		97	(14)	-	-	83
Participations dans les entreprises mises en équivalence		104	-	-	-	104
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat			18 655	-	(126)	18 529
Autres postes de l'Actif	1 373	(197)	(425)	-	-	751
Total de l'actif	25 146	11	-	-	(126)	25 031
Passif						
Dettes de refinancement	19 977	(19 977)				
Dettes envers les établissements de crédit		6 633	(280)	-	-	6 353
Dettes envers la clientèle	414	2 387	(2 381)	-	-	420
Dettes représentées par un titre		10 964	(4 829)	-	-	6 135
Provisions techniques des contrats d'assurance	67	-	-	-	-	67
Passifs d'impôts différés		338	(305)	(9)	-	24
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat			8 523	-	(15)	8 508
Autres postes du Passif	1 422	(334)	(728)	25	-	385
Capitaux propres	3 266	-	-	(16)	(111)	3 139
Total du passif	25 146	11	-	-	(126)	25 031

27.2 Eléments de Résultat

Pour le 1er semestre 2015

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2015	
	Client final				Instruments financiers de couverture		Assurances et services	Refinancement et placements		Eliminations
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	(3)					
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	127	541	44	45	(22)		8	(61)	682	
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	7			4	(4)	7	
Coût net de refinancement (2) (3)	(66)	(237)	(18)	77	22			(73)	(230)	
Gains et pertes nets sur opérations de trading							(4)		(4)	
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente									-	
Marge sur prestation de service d'assurance						17		37	54	
Marge sur autres prestations de services						62		(37)	25	
Produit net bancaire	61	304	26	129	-	79	(65)	-	534	
Coût du Risque	(2)	(24)	(1)						(27)	
Résultat après coût du risque	59	280	25	129	-	79	(65)	-	507	
Charges générales d'exploitation et assimilées				(191)		(2)	(20)		(213)	
Résultat d'exploitation	59	280	25	(62)	-	77	(85)	-	294	
<i>Dont Assurances</i>						16		37	53	

Pour le 1er semestre 2014

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2014	
	Client final				Instruments financiers de couverture		Assurances et services	Refinancement et placements		Eliminations
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	(3)					
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	146	558	42	(24)	(19)		16	(12)	707	
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	4			4	(1)	7	
Coût net de refinancement (2) (3)	(104)	(341)	(32)	100	19			(24)	(369)	
Gains et pertes nets sur opérations de trading							(2)		(2)	
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente									-	
Marge sur prestation de service d'assurance						27		32	59	
Marge sur autres prestations de services						56		(32)	24	
Produit net bancaire	42	217	10	80	-	83	(6)	-	426	
Coût du Risque	(6)	(47)							(53)	
Résultat après coût du risque	36	170	10	80	-	83	(6)	-	373	
Charges générales d'exploitation et assimilées				(187)		(2)	(12)		(201)	
Résultat d'exploitation	36	170	10	(107)	-	81	(18)	-	172	
<i>Dont Assurances</i>						25		32	57	

Les informations sectorielles sont présentées :

- avant déclassement IFRS 5 ;
- avant mise en équivalence des coentreprises en partenariat avec Santander CF ;
- et avant élimination des opérations réciproques ; ces opérations inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

(1) Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour -8,2 millions d'euros au 30 juin 2015 (+0,9 million d'euros au 30 juin 2014). Pour le reste, il s'agit des autres produits et charges clientèle.

(2) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent à l'écart entre le coût net de refinancement comptable et le coût théorique de l'encours adopté par le contrôle de gestion, qui consiste à refinancer l'intégralité de l'encours, sans tenir compte des passifs éventuels (capitaux propres et autres passifs nets) afin de permettre, segment par segment, une analyse comparative des marges entre les différentes sociétés du périmètre.

(3) Conformément à la politique de Banque PSA Finance de couvrir le risque de taux sur les financements clientèle à taux fixe, le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture de ces financements est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. Au contraire, le reporting de gestion est le reflet du pilotage des filiales et des succursales. Ces dernières étant responsabilisées sur le taux d'entrée (fixe) des financements clientèle et la marge qui en découle, le management leur communique un coût net de refinancement swapé (à taux fixe). En conséquence, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 22 millions d'euros au 30 juin 2015 entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".

Tableau de passage du compte de résultat de l'information sectorielle IFRS 8 au compte de résultat publiable IFRS 5

Pour le 1er semestre 2015

(en millions d'euros)	Compte de résultat IFRS 8 au 30.06.2015	Déclassements IFRS 5	Déclassement des charges de la dette non transférée	Réévaluations	Mise en œuvre des partenariats avec Santander CF (IFRS 3) (1)	Compte de résultat IFRS 5 publié au 30.06.2015
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti)	682	(372)	-	-	(259)	51
Intérêts et produits nets de placements	7	(6)	-	-	1	2
Coût net de refinancement	(230)	76	90	-	46	(18)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	(4)	-	-	-	-	(4)
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Marge sur prestation de service d'assurance	54	(13)	-	-	(25)	16
Marge sur autres prestations de services	25	(8)	-	-	(7)	10
Produit net bancaire	534	(323)	90	-	(244)	57
Charges générales d'exploitation	(202)	98	-	-	76	(28)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(11)	1	-	-	1	(9)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	-	-	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	321	(224)	90	-	(167)	20
Coût du Risque	(27)	11	-	-	15	(1)
Résultat d'exploitation	294	(213)	90	-	(152)	19
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	-	52	59
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(15)	(3)	21	-	-	3
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	(111)	(12)	-	(123)
Résultat avant impôt	286	(216)	-	(12)	(100)	(42)
Impôt sur les bénéfices	(87)	65	-	2	49	29
Résultat net des activités poursuivies	199	(151)	-	(10)	(51)	(13)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	-	216	-	(15)	-	201
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(65)	-	5	-	(60)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	151	-	(10)	-	141
Résultat net	199	-	-	(20)	(51)	128

(1) La mise en œuvre des partenariats avec Santander CF, en France et au Royaume-Uni en février 2015, et à Malte en mai 2015, entraîne la mise en équivalence des coentreprises (cf. Notes 10.2.2, 10.2.3 et 10.2.4).

Pour le 1er semestre 2014, après prise en compte de l'extension des partenariats avec Santander CF (proforma)

(en millions d'euros)	Compte de résultat IFRS 8 au 30.06.2014	Déclassements IFRS 5	Déclassement des charges de la dette non transférée	Réévalua- tions	Compte de résultat IFRS 5 proforma au 30.06.2014
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti)	707	(650)	-	-	57
Intérêts et produits nets de placements	7	(6)	-	-	1
Coût net de refinancement (2) (3)	(369)	116	232	-	(21)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	(2)	3	-	-	1
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Marge sur prestation de service d'assurance	59	(1)	-	-	58
Marge sur autres prestations de services	24	(15)	-	-	9
Produit net bancaire	426	(553)	232	-	105
Charges générales d'exploitation	(189)	163	-	-	(26)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(11)	11	-	-	-
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	(1)	-	-	-	(1)
Résultat brut d'exploitation	225	(379)	232	-	78
Coût du Risque	(53)	47	-	-	(6)
Résultat d'exploitation	172	(332)	232	-	72
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	-	-	-	5
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(2)	2	-	-	-
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	(232)	-	(232)
Résultat avant impôt	175	(330)	-	-	(155)
Impôt sur les bénéfices	(72)	113	-	-	41
Résultat net des activités poursuivies	103	(217)	-	-	(114)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	-	330	-	-	330
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(113)	-	-	(113)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	217	-	-	217
Résultat net	103	-	-	-	103

Note 28 Événements postérieurs à la clôture

Banque PSA Finance a annoncé le 24 juillet 2015 la signature d'un accord-cadre avec Banco Santander Brazil (cf. Note 1.A).

En dehors de cet événement, il n'est survenu, depuis le 30 juin 2015 et jusqu'au 27 juillet 2015, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun autre événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Banque PSA Finance, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.A « Faits marquants de la période », la note 2 « Principes comptables » et la note 3 « Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui exposent l'incidence de l'application de la norme IFRS 5 à la suite de la mise en place du partenariat entre votre société et la société Santander Consumer Finance.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 29 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Anne Veaute

ERNST & YOUNG Audit

Luc Valverde

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2015

Responsable du rapport semestriel

Rémy Bayle

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A.

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes un rapport dans lequel ils indiquent avoir procédé à l'examen limité des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Rémy Bayle

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Légendes photo de couverture : En haut : Shanghai, la Tour de la Perle d'Orient et le centre mondial des finances (Chine), au milieu : Peugeot 2008, (site de Mulhouse), en bas : contrôle qualité (site de Sochaux).

Crédit photos / ©aaaaimages/Getty Images, Médiathèque PSA PEUGEOT CITROËN

BANQUE PSA FINANCE
Société anonyme au capital de 177 408 000 euros
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris – France
R.C.S. Paris 325 952 224 – Siret 325 952 224 00013
Immatriculation ORIAS sous le n° 07 008 501, consultable sur www.orias.fr
Code APE 6419Z –
Code interbancaire 13168N
Tél. : + 33 (0)1 46 39 66 33
www.banquepsafinance.com